

VENDREDI 28 OCTOBRE 2016 | www.arcinfo.ch | N° 250 | CHF 2.70 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

Deux entreprises se partagent le prix BCN Innovation 2016

LAURÉATS La Banque cantonale neuchâteloise a décerné hier son prix BCN Innovation aux entreprises Bright Sensor et Coat-X. Elles recevront 150 000 francs chacune.

NOVATRICES Coat-X produit une solution d'encapsulation ultra-mince des modules électroniques, alors que le dispositif de Bright Sensor optimise la combustion du gaz naturel.

UN RECORD Depuis 2008, huit prix BCN Innovation ont récompensé dix lauréats. Pour sa huitième édition, il a suscité le nombre record de 21 candidatures. **PAGE 5**

Dégradé au guide Gault&Millau, Claude Frôté encaisse en battant



LUCAS VUITEL

GASTRONOMIE «J'ai repris une claque. Mais je suis là pour être jugé. Mon nouveau défi, c'est de reconquérir ces 17 points.» Depuis près de 25 ans, Claude Frôté caracole en tête du classement du meilleur cuisinier du canton. Mais, dans le Gault&Millau 2017, le chef du Bocca à Saint-Blaise a perdu un point. Il se confie. **PAGE 3**



ARCHIVES LUCAS VUITEL

BOUDRY
Il avait tué sa femme adultère: 10 ans de prison
PAGE 7

SANTÉ
La CCT 21 reconduite après de longues négociations
PAGE 3

LA CHAUX-DE-FONDS
Dans le test d'étanchéité des montres depuis 60 ans
PAGE 11

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



6° 13°

à 1000m



1° 15°

SOMMAIRE

Feuilleton **PAGE 14** Télévision **PAGE 29**
Cinéma **PAGE 15** Carnet **P. 30-31**

Un anniversaire en OR
du 26 oct. au 5 nov.

Plus de CHF 100'000.- de prix à gagner!

la maladiere centre neuchâtel

Tirage au sort en direct de la Renault Captur noire samedi 29 oct. 2016 à 16h. (Présence obligatoire)



9 771660 745006 50043

POINT
DE VUEJACQUES
GIRARD
JOURNALISTE

Une histoire belge? Pas seulement!

Alors même que les négociations autour du Traité de libre-échange transatlantique (TTIP) s'enlisent malgré le forçage de Barack Obama, voici que son petit frère, l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (Ceta, dans son acronyme anglais) vient de connaître un sérieux à-coup, en raison de l'opposition de la Wallonie. En droit belge, il faut en effet l'unanimité pour qu'un tel traité puisse être validé sur le plan national, même si la Wallonie représente à peine 0,45% des 500 millions de consommateurs de l'Union.

Un accord in extremis est cependant intervenu hier en fin de matinée entre les régions belges. Au terme d'un compromis âprement négocié, les Wallons ont reçu des assurances supplémentaires concernant la protection des services publics. Ils ont encore fait inscrire une clause inédite de retrait en matière agricole et, surtout, ont obtenu des garanties pour que les très contestés tribunaux d'arbitrage ne soient pas immédiatement mis en place. La prudence est cependant de mise puisque la formulation exacte de ces nouvelles dispositions n'est pas connue. Les Etats membres de l'Union doivent se prononcer sur ce nouveau document aujourd'hui avant minuit. Aucune date n'a par contre été retenue pour le prochain sommet qui doit remplacer celui qui devait se tenir hier à Bruxelles pour marquer la signature de l'accord.

On aurait tort de ne voir dans cette opposition qu'une simple histoire belge, tant les enjeux sont importants. On

aurait tort aussi de n'y voir que le fruit d'une attitude anti-canadienne, un peu à la manière de ceux qui réduisent, par paresse, ignorance ou aveuglement idéologique, les résistances au TTIP à une attitude antiaméricaine.

Si les Wallons freinent des quatre fers, ce n'est pas pour rien. Le Ceta fait partie de ces accords commerciaux de nouvelle génération qui entendent supprimer les derniers droits de douane mais surtout lever nombre d'entraves aux réglementations techniques, sociales, sanitaires et environnementales. Le Ceta, tout comme le TTIP, prévoit également la constitution de tribunaux d'arbitrage privés pour régler les différends commerciaux, ce qui pourrait conduire les Etats qui se seraient rendus «coupables» de gêner la liberté de commerce à s'acquitter de dommages-intérêts qu'on imagine colossaux aux entreprises concernées.

Le Ceta, à l'instar du TTIP, entend également libéraliser, et c'est loin d'être anodin, tous les secteurs jugés comme trop peu concurrentiels – éducation, santé, marchés publics, culture notamment. Tout ceci au terme de négociations qui ont duré six ans et dont le caractère opaque est très largement dénoncé.

Les Wallons, eux, ont parfaitement compris, en particulier, que leur agriculture aurait beaucoup à souffrir de la concu-

rence d'un grand pays dont les prix de revient sont bas et les règles sanitaires moins contraignantes. Un constat identique à celui que les Français ont déjà fait à propos du TTIP. Or, ces accords une fois signés, les possibilités de revenir sur les décisions prises sont minimales, voire nulles. Et il ne faut pas attendre beaucoup de résistance de la part des Etats et des parlements nationaux – même si ceux-ci font mine d'être sensibles à la colère des opinions – lorsqu'il faudra ratifier ces accords, tant les jeux semblent faits.

Face à l'opposition des Wallons, plusieurs membres de la Commission européenne et du Parlement européen se sont répandus en jérémiades dans la presse, ces derniers jours, criant au déni de démocratie. L'UE a certes la compétence de négocier ces traités. Mais on est en droit de se demander pourquoi elle rechigne tant à y inclure de véritables clauses

restrictives qui protègent les intérêts vitaux de ses membres. Pour autant que l'on sache, les accords commerciaux aujourd'hui en vigueur n'ont pas vraiment favorisé la relance ni contribué à une réduction du chômage en Europe: c'est plutôt le contraire qui est vrai. Au point que beaucoup se demandent maintenant, à juste titre, pour qui roule vraiment l'Union européenne. ●

Beaucoup se demandent maintenant pour qui roule vraiment l'Union européenne.

LE CLIN D'ŒIL



PERCÉE DE LUMIÈRE «La nature n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent», rappelle philosophiquement l'auteur de cette vue. PHOTO ENVOYÉE PAR ANDRÉ WEBER, DE LA NEUVEVILLE

ARCINFO.CH

Les articles les + lus (26.10)

1. La Chaux-de-Fonds: suivi en direct du match opposant le HCC au Genève-Servette.

2. Val-de-Ruz: un conducteur flashé à 129 km/h dans une zone limitée à 80 km/h, entre Engollon et Dombresson.



3. Italie: plusieurs séismes ont secoué le centre du pays. On ne déplore pour l'heure aucun mort, mais des dizaines de blessés légers. Les dégâts matériels sont par contre importants.

Rendez-vous sur www.arcinfo.ch

COURRIER DES LECTEURS

AFFAIRE ADELINE Mortelle randonnée...

Alors que les très dignes parents d'Adeline attendaient le dénouement du trop médiatisé procès pour l'assassinat de leur fille, ils se voient forcés de patienter encore, ce dernier étant renvoyé aux calendes grecques. Et ceci, malgré la ve-

nue de deux nouveaux grands spécialistes en psychiatrie criminelle qui n'ont donné aucune satisfaction, et montré leurs limites! Quelque part, Me Bonnant n'avait pas tout tort, quand un jour il affirma: «Les psychiatres nous font croire qu'ils s'y retrouvent, là où même Dieu s'est perdu!» En plus, lors d'un récent interview à la RTS, la maman d'Adeline se déclarait profondément choquée d'entendre des gens dire que leur fille était une grande naïve... Voilà! Le méchant mot à la mode est lâché! Par qui? Par ceux qui ont refusé la caisse maladie unique? Par ceux qui ont dit oui à l'initiative UDC du 9 février 2014? Ou encore par ceux qui viennent de voter non à la proposition «AVS+» pouvant aider la précarité de nos aînés? Non,

Adeline était une fille courageuse, resplendissante de lumière, aimant profondément son job, et les gens! «Il y a une chose plus forte que la peur, c'est l'espoir!» (Bouddha).

Ezio Turci
(Neuchâtel)

NEUCHÂTEL Pour améliorer les finances de l'Etat

Le budget 2017 de l'Etat de Neuchâtel s'annonce catastrophique. Mais, au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes (les recettes), le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont pris et vont prendre des mesures touchant les plus démunis. Ils vont tailler dans le social, dans la forma-

tion, dans la fonction publique (à l'exception des cadres!) et dans les subventions. Ils élargiront ainsi toujours davantage les fossés qui existent entre les riches et les pauvres, entre les élites et le peuple. J'ai deux propositions concrètes pour améliorer les finances de l'Etat. Tout d'abord, il faut supprimer, comme au Locle et à La Chaux-de-Fonds, les pensions octroyées aux anciens conseillers d'Etat. Au budget 2016, ce poste représente plus de deux millions de francs. Il est normal que les élus reçoivent pendant quelques mois un salaire leur permettant de rechercher une autre fonction s'ils ne sont pas réélus ou qu'ils démissionnent. Mais il est indécent qu'ils touchent une rente à vie. Deuxième proposition: à qualification égale, il faut donner la

préférence, à l'embauche, à des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel. Contrairement à l'UDC, je dis préférence résidentielle et non pas nationale car je ne fais aucune distinction entre un Suisse ou un étranger. Conséquences: il y aurait moins de chômage (7105 demandeurs d'emploi à fin août) et davantage de rentrées fiscales. Le Conseil d'Etat devrait prendre des mesures plus contraignantes vis-à-vis des employeurs, en commençant par les institutions (hôpitaux, homes) qui reçoivent des subventions publiques. Il est injurieux de toujours prétendre que les chômeurs du canton n'ont pas le profil recherché.

Rémy Cosandey
(La Chaux-de-Fonds)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

GRAND CHEF Claude Frôté a été dégradé au guide Gault&Millau. Il se confie.

«Je veux reconquérir ces 17 points»

SOPHIE WINTELER

«J'ai reçu une tomate en plein visage. Une claque, c'est sûr. Notre but à nous cuisiniers, c'est de plaire. On est des marchands de bonheur. Alors oui, ça fait mal.» Claude Frôté est droit dans ses bottes, la blouse estampillée Grandes Tables de Suisse sans un pli, le regard, planté dans le vôtre. Et non, il ne le cache pas. Etre recalé d'un point pour passer de 17 (sur 20) à 16 dans la nouvelle édition du Gault&Millau (G&M) 2017, lui reste en travers de la gorge. Fiche arête. Il rejoint ainsi trois autres établissements du canton qui ont la même note. Mais...

Le cuisinier du Bocca à Saint-Blaise, une institution car classé meilleure table du canton avec ses fameux 17 points depuis près de 25 ans – il ne sait pas exactement depuis combien de temps (excès de modestie?) –, garde de l'appétit. «Je veux me battre. Mon défi, c'est de reconquérir ce 17!» En attendant, à l'entrée de son établissement, la plaque avec la toque sur fond rouge (jaune depuis cette année) ne côtoie plus celles du Michelin (une étoile) et des Grandes Tables de Suisse.

«J'ai débouché une bouteille de vin blanc»

Le jour où le G&M a dévoilé sa nouvelle édition, le 10 octobre dernier, Claude Frôté était en vacances en montagne. «On marchait avec ma femme, il n'y avait



Depuis près de 25 ans, Claude Frôté, à la tête du Bocca, a caracolé en tête des établissements gastronomiques du canton. LUCAS VUITEL

pas de réseau, je n'ai donc découvert ma note que le lendemain matin.» Il raconte avoir alors reçu une avalanche de coups de fil de soutien. «Des grands chefs, des amis, la famille. J'étais estomaqué, je n'ai rien vu venir. En fin de journée, j'ai proposé à ma femme d'aller boire une bouteille de blanc.» Et quand quelques jours plus

tard, il a réenclenché ses fourneaux, «j'étais complètement... enfin, il y avait trop de questions, beaucoup de monde, on me tapait sur l'épaule, le soutien était magnifique.» Un vrai tourbillon d'émotion, de sentiments, de questionnements.

A l'instar des grands chefs, Claude Frôté a l'habitude d'être jugé, et même deux fois par jour. «Je ne suis pas juge, ce n'est pas mon métier. Mais je suis là pour être jugé. Je l'accepte et c'est normal.»

De Chez Norbert au Bocca, 30 ans déjà

Les mots ont été durs dans la dernière édition du guide G&M. Qui parle, en résumant fortement, «de magie qui n'opère plus comme avant» en détaillant des mets fades, une présentation et des plats «pas dignes d'un

établissement de ce niveau». «Quant à perdre un point, je préfère qu'il soit accompagné d'un commentaire senti plutôt que d'une description en demi-teinte. Et puis c'est mon problème s'ils ont des propos qui ne me conviennent pas!» De quoi l'aiguillonner justement.

«Mais ça m'a affecté car je suis sur scène depuis des années et sans ramasser de croche-pied. J'ai soutenu un certain effort depuis 30 ans. Ça fait plus d'un million de plats.» Le 4 novembre 1986, Claude Frôté, 30 ans à l'époque, reprenait en effet «Chez Norbert» et le rebaptisait «Le Boccalino» comme du temps des Facchinetti.

«J'ai été affecté pour mes clients, si fidèles. Ce sont mes amis. Je suis devenu leur grand-père à force d'entrer dans leur bouche! Ça m'a affecté pour mon personnel qui

s'engage et travaille beaucoup. Et pour mes anciens collaborateurs. Mais j'ai choisi de continuer au plus près de ma conscience. Et d'écouter la critique.»

Mais en fait, que s'est-il passé? Est-il fatigué? Après 30 années à tutoyer les meilleurs, à sublimer chaque jour ses tours de main, il y aurait de quoi ressentir l'usure. Il nous coupe illico. «Je n'ai jamais connu la lassitude. Prenez Johnny Hallyday. Il chante des morceaux qui plaisent, d'autres moins. On ne peut pas être toujours juste. Je suis passionné car on n'est jamais sûr de rien.»

Ne pas trahir son ADN

Une certitude par contre, il va modifier sa carte. Non seulement pour des raisons saisonnières, mais afin de justement tenir compte de la critique. Il croit être allé trop dans l'épure, le

IL A ÉGALEMENT DIT...

«Je suis indiscipliné de nature. Ça m'a obligé à la rigueur.»

«A 60 ans, je n'ai aucun souci de santé. Je deviens juste un peu plus raisonnable. C'est regrettable.»

«Je suis un chanceux. J'exerce le plus beau métier du monde. On côtoie des gens fantastiques, on nous fait des confidences, on travaille des produits merveilleux et on donne du plaisir. Tout en étant mieux considéré qu'il y a 40 ans.»

goût «basique», la simplicité. «Je dois changer certaines choses mais sans trahir mon ADN.» Il ne commencera donc pas à cuisiner des plats qui ne lui correspondent pas.

«J'aime les goûts purs, la cuisine simple, sans conservateur ou exhausteurs de goûts, hormis la moutarde et le soja. Je suis peut-être allé trop loin dans cette démarche, j'ai pris un virage trop court. Chez moi, tout est cuisiné à la minute, tout. Pendant un coup de feu, il peut y avoir une pincée de sel de trop ou de pas assez.»

Rester et perdurer

Comme pas mal de ses confrères «toqués», on dit qu'il a un sacré caractère. Il lui doit peut-être ce choix de ne pas boudier les guides après ce revers. S'il a toujours un mot chaleureux pour chacun de ses clients qu'il raccompagne sur le pas de sa porte, il avoue être parfois «chiant». «Car je ne suis jamais satisfait. Que cela soit en cuisine, à la cave ou au bureau. Je ne suis pas toujours facile.»

Et l'homme de poursuivre avec ses envies d'en découdre. Il raconte qu'il vient d'acheter un nouveau fourneau, il n'est donc pas près de déposer les plaques. «Je me vois continuer encore dix ou vingt ans. Je reste sur la scène. Et je recevrai encore des tomates et des lauriers!»

En 30 ans, du neuf?

Qu'est-ce qui a changé dans son métier? Les clients, dit-il tout de go. «Avant, ils venaient en complet-cravate et madame tombait dans les pommes car il faisait trop chaud, on n'avait pas la clim! Les gens étaient peut-être plus respectueux mais moins connaisseurs. Et ils réservait au moins deux mois à l'avance. Aujourd'hui, c'est le jeans qui prime, les gens sont pressés, viennent au dernier moment et sont moins fidèles. Mais ils savent ce qu'ils mangent, ce qu'ils boivent. Il y a plus de métissage dans les goûts. Et une exigence plus élevée qui me plaît, qui est intéressante. La salle à manger coince-coince avec gros rideaux, c'est fini.»

SANTÉ Après de longues et difficiles négociations, l'accord est conclu et entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

Les partenaires sociaux ont ratifié la convention collective

Après de longues négociations, les partenaires sociaux du secteur de la Santé se sont mis d'accord pour reconduire la convention collective de travail Santé 21 (CCT 21), qui concerne 5700 employés dans le canton de Neuchâtel.

Un accord obtenu sur le fil du rasoir, puisque l'actuelle mouture de cette CCT arrivait à échéance à la fin de l'année. «C'eût été idéal de pouvoir conclure fin juin», confie Gabriel Bader, directeur de Nomad et président de la commission faîtière de la CCT 21. La conclusion tardive ne laisse que peu de temps aux employeurs pour les préparatifs administratifs et informatiques en vue d'une introduction au 1er janvier 2017. Mais, cor-

rige-t-il, «un certain nombre de personnes travaillent déjà d'arrache-pied pour les modifications d'horaires» qu'implique le passage de 40 heures de travail par semaine à 41 heures.

Equilibrage

L'accord, déjà sous toit fin juin, n'était contesté que par le SSP. Le dernier round a permis aux employés d'arracher une augmentation de la grille salariale de 1,2% avant la fin de l'année 2020, qui s'ajoute avec celle déjà acquise, de 1,2%, qui s'appliquera dès le 1er janvier prochain. «La hausse initialement prévue de 1,2% ne compensait pas l'heure travaillée en plus, qui correspond à une hausse de 2%», analyse Gabriel Bader. D'un autre côté, souligne Yasmi-



Le personnel du secteur de la santé travaillera 41 heures par semaine dès le 1er janvier prochain. KEYSTONE

na Produit, secrétaire syndicale du SSP, «depuis 2009, la grille salariale s'est affaiblie de 2,4%»

Une autre modification a été adoptée. Depuis 2009, la CCT garantissait les salaires en cas d'in-

dice du coût de la vie négatif, qui se répercutait en revanche sur la grille salariale. Au fil du temps, cette garantie a créé des inégalités salariales, les nouveaux engagés l'étant sur la base de la grille, tandis que les plus anciens conservaient un salaire supérieur. Le syndicat ne tenait pas davantage que les employeurs à conserver ce système.

Au final, la commission faîtière estime que «toutes difficiles qu'elles soient, les mesures arrêtées renforcent la CCT» et «rendent compte d'une volonté commune d'offrir des conditions de travail attractives.»

Yasmina Produit ne brandit pas l'étendard de la victoire: «C'est un accord pour le bien commun», commente-t-elle, notant que la

CCT est un «outil autant pour les employeurs que pour les employés.» Pas de jubilation, donc. Les employés travailleront une heure de plus, verront leurs indemnités pour travail de week-end/jours fériés passer de 8 à 6 fr. de l'heure et auront 10 jours fériés garantis contre 12 auparavant. La catégorie «travail de nuit» est amputée d'une heure. En revanche, le congé paternité de 5 jours est généralisé (avant, c'était 2 jours pour le premier enfant). Côté salarial, en 2017, la grille augmentera de 1,2%, mais il n'y aura pas de progression liée à l'ancienneté, qui sera en revanche accordée au 1er janvier 2018. Les employés ont aussi obtenu un accord sur divers points, dont les modalités restent à définir. **OLBY**

DIVERS

OFFRE SPÉCIALE
VALABLE JUSQU'AU 20.11.2016
10 CUISINES CÉDÉES À FR. 9'850.-
 AU LIEU DE FR. 15'850.-
 ÉLECTRO-MÉNAGER DE MARQUE COMPRIS
 FAISABLES SUR MESURE.
 13 ANS D'EXPÉRIENCE, DEVIS GRATUIT
BEKA Cuisines
 Bregneau 1, 1696 V.-en-Ogoz
026 411 05 10 - Expo sur RDV

Avec nous, vous atteignez votre groupe cible.
 www.publicitas.ch/neuchatel


À LOUER

Le Landeron, Quartier du «Bas-du-Ruisseau»

Appartements neufs de 2½, 3½ et 4½ pièces

- Terrasse avec jardin privatif ou balcon
- Parking souterrain
- Proximité immédiate des écoles, des commerces et de la gare CFF
- Loyer dès Fr. 940.- + charges

Contact
Tél: 032 729 00 65
079 240 67 70

 SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

 Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - www.fidimmobil.ch

Merveille des océans:
 des mâles en gestation

Pour savoir comment font les hippocampes, rendez-vous sur oceans.wwf.ch



Protégeons les merveilles de la nature 

À VENDRE



Fleurier Quartier du Pasquier
 Vente sur plans de **4 villas moyennes avec garages**. Permis de construire.
 Jardin terrasse vue au bord du ruisseau Le Fleurier chauffage par pompe à chaleur panneaux solaires proche des transports publics et des commodités modulable intérieur finitions au gré des preneurs de 5,5 pièces à 6,5 pièces terrain de 300 m² à 1000 m² Prix de CHF 655'000.- à CHF 895'000.-
www.valimmob.ch
 Tél. 079 690 02 02

LA CARTE
par le menu



CENTRE DE L'ÎLE
www.centredelile.ch - Tél. 032 842 22 44

Samedi soir 29 octobre 2016 dès 19h30, soirée dansante avec Mimmo
Menu: salade mêlée, fondue chinoise à discrétion, bœuf-cheval-volaille et sa garniture 20.- par personne
Sur réservation au 032/842.22.44.
 Une entrée de 5.- sera perçue aux personnes ne participant pas au repas.

Tous les mardis soirs, les pizzas sont à 12.-

 *La Charrue*
 Viviane Mentha et Werner Bolliger • 2063 Vilars • Tél. 032 852 0 852 • www.lacharrue.ch

Le bonheur dans votre assiette
 Châteaubriand - 2 services min. 2 pers. - Fr. 42.-/pers.
 Ribeye-Steak irlandais 250g servi sur planche, baked potato Fr. 38.-
 Côte de bœuf Angus 800g - min. 2 pers., servie avec baked potato - Fr. 40.-/pers.

Promotion: la selle de chevreuil

1 service (600 g - 2 pers.)	par personne Fr. 42.-
2 services (800 g - 2 pers.)	par personne Fr. 48.-

À LOUER



Neuchâtel
«City-Centre»
Rue de l'Ecluse 34/38

PORTES OUVERTES
Vendredi 28 octobre 2016
de 15h00 à 18h00

Appartements neufs de 1½ pièce
Lofts neufs

- Proximité immédiate du centre-ville, commerces, restaurants, transports publics
- Parking couvert sécurisé
- Loyer dès Fr. 895.- + charges

Renseignements et visites:
032 729 00 65 - 079 240 67 70

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

 **FIDIMMOBIL**

Neuchâtel / La Chaux-de-Fonds - www.fidimmobil.ch

INNOVATION La huitième édition du prix BCN Innovation récompense un sensor qui rationalise l'usage du gaz naturel et un «emballage» révolutionnaire pour l'horlogerie et la médecine.

Deux entreprises naissantes primées

RAPPEL DES FAITS

Le prix BCN Innovation récompense les entreprises innovantes du canton de Neuchâtel. Doté aujourd'hui de 300 000 francs, il est le prix le mieux doté de Suisse. Son but est d'aider de jeunes entreprises à poursuivre leur développement. Depuis 2008, huit prix ont été attribués à dix lauréats. Trois millions deux cent mille francs ont été mis à disposition des projets choisis. Au total, 120 entreprises ont posé leur candidature depuis le lancement du prix. ◉



De gauche à droite, Nathalie Tissot, vice-présidente de la BCN, Gaël Farine et Conor Slater, cofondateurs de Bright Sensor (Neuchâtel), le professeur honoraire Michel Declercq, président du jury, et Andreas Hogg, fondateur de Coat-X (La Chaux-de-Fonds). CHRISTIAN GALLEY

LUC-OLIVIER ERARD

La Banque cantonale neuchâteloise a révélé hier le nom des deux lauréats qui se partageront le prix BCN Innovation cette année. Il s'agit de Bright Sensor, active dans le domaine de l'énergie et des transports, et de Coat-X, dont l'innovation protège les dispositifs électroniques de l'horlogerie ou du médical. Les deux sociétés recevront chacune 150 000 francs. Pour sa huitième édition, le prix a connu le nombre record de 21 candidatures.

Trouver des investisseurs

Coat-X produit une solution d'encapsulation ultra-mince pour les modules électroniques, qui pourrait compter dans le développement d'un nouveau type d'implants médicaux. Elle possède une technologie unique de multicouches ultra-fines, hermétiques et biocompatibles qui permettent «d'emballer» des petits dispositifs électroniques ou de faciliter le développement de circuits électroniques flexibles.

Le CEO de l'entreprise Andreas Hoog a indiqué vouloir poursuivre le développement de la machine unique qui permet le dépôt en couches minces des différents matériaux: «Le prix n'y suffira pas à lui seul. En revanche, le sérieux de la pro-

cédures et du jury devrait être de nature à rassurer d'éventuels investisseurs, ce qui devrait faciliter la suite de nos activités».

Bright sensor a mis au point un capteur compact qui permet d'analyser la combustion du gaz naturel. Celui-ci remplace de plus en plus le diesel dans le transport de fret, car il émet jusqu'à 30% en moins de CO2 et 80% en moins de particules fines. Ainsi, la consommation de gaz naturel, également utilisé pour le chauffage et la production d'électricité, pourrait augmenter de moitié au cours des vingt prochaines années.

D'abord un dossier succinct

Cependant, la qualité du gaz diffère en fonction de son lieu d'extraction. Dès lors, analyser sa composition en continu dans les appareils permet d'adapter

en permanence la quantité d'air à mélanger pour optimiser la combustion.

Le prix BCN Innovation est attribué sur décision d'un jury composé de spécialistes du monde académique et de l'industrie. Les candidatures sont remises sous la forme d'un dossier succinct. Les quatre finalistes ont été conviés à réaliser un business plan plus détaillé, qui a dû ensuite être défendu devant le jury. Celui-ci a évalué la qualité et la crédibilité du projet, son caractère innovant ou encore les retombées potentielles pour le canton. ◉

INFO+

Nouveau site: La BCN vient de mettre en ligne un site consacré au Prix de l'Innovation www.prix-bcn-innovation.ch

UN DISPOSITIF LOW COST ET TRÈS COMPACT

«Le gaz naturel a des qualités très différentes selon son lieu d'extraction: le gaz russe est très calorifique, par exemple, tandis que celui des Pays-Bas l'est beaucoup moins. Notre dispositif bon marché et de taille réduite peut être destiné aussi bien aux transports (les camions utilisent de plus en plus le gaz naturel au lieu de l'essence) qu'aux brûleurs industriels ou aux réseaux de distribution. Connaître en continu la qualité du gaz permet un réglage des installations», explique Gaël Farine, CEO de Bright Sensor. L'usage du gaz naturel permet de diminuer les émissions de CO2 et de particules fines. ◉

UN FILM MULTICOUCHE ÉTANCHE ET SOUPLE

«Notre film ultra-mince est composé de couches de céramique et de polymère. Il est suffisamment souple, résistant, étanche et biocompatible pour être introduit dans des dispositifs médicaux, et peut intégrer des circuits électroniques. Il pourrait rendre superflu l'emballage d'un stimulateur cardiaque dans une boîte en titane, réduisant son volume et son poids. En ce moment, il est testé sur une valve placée dans l'œil d'une trentaine de patients. Le dispositif régule la pression de l'œil, remplaçant des médicaments, qui génèrent de gros effets secondaires», explique Andreas Hogg, CEO de Coat-X. ◉

FINANCES

La gauche réunit un comité de crise

Tous les partis de la gauche neuchâteloise, les syndicats et des associations issues de la société civile se réuniront mercredi prochain sous l'égide d'un comité de crise. Attac, l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, est une de premières à l'avoir appelé. La raison? La baisse des recettes fiscales, qui pousse le Conseil d'Etat à mettre sur pied un drastique programme d'assainissement.

«Evidemment, les premières victimes sont les prestations sociales, les salaires et l'emploi», lance Solidarités, une des formations participantes au comité de crise. «Toute ébauche de réflexion tendant à augmenter les recettes est exclue d'avance: on ne touche pas aux riches ni aux entreprises.»

Discussion et propositions

L'objectif de cette réunion est de pouvoir discuter de propositions pour atténuer les coupes et autres mesures qui pourraient être prises par le Grand Conseil dans le cadre du budget et de l'assainissement des finances. Ces propositions pourraient porter sur un relèvement du taux d'imposition des entreprises ou de la fortune, indique Dimitri Paratte, de Solidarités.

«Le comité de crise avait existé au moment de la grève de la Providence. Il est principalement piloté par les syndicats», précise-t-il. Une communication suivra cette réunion. ◉ DAD

LA CHAUX-DE-FONDS

Abri PC pour requérants fermé

L'abri de protection civile de Bois Jean-Droz, à La Chaux-de-Fonds, dernière structure d'accueil temporaire ouverte en septembre de l'an dernier pour l'hébergement des requérants d'asile du canton, est fermé depuis la semaine dernière, a indiqué hier l'Etat dans un communiqué.

Plusieurs raisons expliquent cette fermeture. «On observe depuis le début de cette année un net recul des demandes d'asile déposées en Suisse et, par conséquent, des arrivées dans le canton», relève le communiqué. «Selon le secrétariat d'Etat aux migrations, ce recul est en partie dû aux conditions météorologiques et aux différentes routes migratoires empruntées par les migrants.»

Nouvelles places créées

Par ailleurs, en décembre dernier, le Conseil d'Etat a décidé de réaffecter temporairement l'ancien établissement pour mineurs de La Ronde, à La Chaux-de-Fonds, pour y accueillir des familles et des mineurs non accompagnés. En avril, un nouveau centre a également été ouvert à Tête-de-Ran. Au total, 200 nouvelles places ont été créées.

Actuellement, 275 requérants d'asile sont hébergés dans les centres collectifs d'accueil du canton, soit 82 à Couvet, 65 à Fontainemelon, 58 à La Chaux-de-Fonds et 70 à Tête-de-Ran. ◉ RÉD - COMM

HORLOGERIE Swatch Group est contraint de se tenir à l'accord de 2013 sur les mouvements.

La Comco maintien les quotas de livraison d'ETA

La Commission de la concurrence (Comco) maintient inchangé l'accord amiable passé avec Swatch Group en 2013. Celui-ci prévoit une réduction progressive des livraisons de mouvements mécaniques du groupe horloger biennois à ses concurrents.

La Comco est arrivée à cette conclusion après un examen des conditions actuelles du marché, conduit suite à la demande de Swatch que l'accord soit modifié. Le contexte économique difficile n'est pas une raison suffisante pour un changement, juge la Comco.

L'entente prévoit une obligation de livrer des mouvements mécaniques, mais permet à la filiale de Swatch Group, ETA, qui

était en position dominante sur le marché, de réduire de manière échelonnée jusqu'en 2019 les livraisons aux entreprises tierces.

La Comco relève que les conditions actuelles du marché se développent dans la direction prévue. Selon la Comco, les autres acteurs de la branche ont estimé que le maintien inchangé de cet accord était important.

Swatch Group regrette

Dans une prise de position, Swatch Group regrette la décision de la Comco, qu'il estime «éloignée de toute réalité». Le groupe va être contraint de maintenir des capacités de production pour les clients tiers, «ce qui implique d'importantes char-

ges en termes financiers et de personnel, cela même si les commandes de ces clients ont été réduites de manière drastique, voire complètement annulées».

Les quantités à livrer telles que fixées dans l'accord amiable n'ont en effet de loin pas été achetées par les clients tiers, et certains clients majeurs ont renoncé à toute commande pour 2017. Sellita et Tudor ont ainsi réduit leurs commandes d'environ 700 000 unités pour l'année prochaine. Une différence d'environ 900 000 unités existe en outre entre les quantités effectivement commandées et les capacités inutilisées.

Malgré cela, ETA a toujours l'obligation de maintenir la capacité de livraison de mouve-

ments mécaniques à hauteur d'environ 1,5 million de pièces, déplore le groupe horloger biennois.

Voilà pourquoi le groupe a déposé une requête auprès de la Comco, afin qu'ETA puisse proposer et vendre à tous ses clients tiers les quantités inutilisées. «La requête de Swatch Group n'a jamais eu pour objet de s'écarter de l'accord amiable, mais de le compléter, afin de tenir compte du comportement abusif des clients».

Elle peut être attaquée

La décision de la Comco pénalise donc à nouveau l'acteur du marché, ETA, qui a investi de manière très importante dans l'innovation et dans le développement de capacités industriel-

les, déplore Swatch Group. Afin de couvrir les surcoûts générés par l'obligation de livraison, ETA devra envisager des augmentations de prix massives.

La décision de la Comco peut toutefois encore être attaquée devant le Tribunal administratif fédéral. Le groupe horloger biennois n'a pas souhaité préciser s'il allait entamer de telles démarches.

Pour mémoire, l'accord passé en 2013 prévoyait que Swatch Group livre, sur la moyenne des années 2009-2011, 75% des quantités vendues en 2014/2015, 65% en 2016/2017 et 55% en 2018/2019. L'obligation de livrer des mouvements mécaniques restera valable jusqu'au 31 décembre 2019. ◉ ATS

MANIFESTATIONS

GRANDSON - SPECTACLES

SALLE DES QUAIS

THEATRE

NOUVELLE SCÈNE

STÉPHANE PLAZA
ARNAUD GIDOIN

LE FUSIBLE

DE SYLVAIN MEYNIAC

MISE EN SCÈNE
ARTHUR JUCNOT

ASSISTÉ DE LOUISE DANIEL

AVEC PHILIPPE DUSSEAU
GABRIELLE GAUTHIER
JULIETTE MEYNIAC
IRINA NINOVA

UN SPECTACLE DU THÉÂTRE DES BOUFFES PARISIENS

Dim. 8 janvier 2017 - 18h00

COMEDIE MUSICALE FEERIQUE & FAMILIALE !

La Reine des Neiges

La suite des aventures

D'après le conte d'Andersen

Dim. 26 mars 2017 - 14h30 + 18h00

STARTICKET à : LA POSTE, MANOR ou www.starticket.ch

LOTTO MUNTIELIER

www.lotto-muntelier.ch

jeudi 20h00 vendredi 20h00 samedi 20h00 dimanche 20h00

Frs. 14'140.-

Frs. 14'140.- par loto. Jusqu'à frs. 1'000.- en espèces !
voyage gratuit en autocar 032 954 13 83

ALAIN MORISOD

SWEET PEOPLE

avec Julien LAURENCE

EN CONCERT DE NOËL

"La Tradition"

NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS

Mercredi 7 décembre à 20h

Location : Théâtre du Passage, Passage M.-de-Meuron 4, Neuchâtel
Tél : 032 717 79 07 - Ma-Ve 12h-18h et Sa 10h-12h

Retrouvez toutes les dates de la tournée 2016 sur www.morisod.com

MANIFESTATIONS

Chambre des notaires neuchâtelois

CONFÉRENCE PUBLIQUE

MANDAT POUR CAUSE D'INAPTITUDE DIRECTIVES MÉDICALES ANTICIPÉES

CLUB 44 | LA CHAUX-DE-FONDS
MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016 À 18H00

Introduction Jérôme FER, notaire et avocat

Aspects médicaux Karine VANTIEGHEM, médecin-chef en gériatrie

Aspects bancaires Adrien BRUNNER, responsable du Credit Suisse La Chaux-de-Fonds

Rôle de l'Autorité Noémie HELLE, présidente APEA

Analyse d'un cas pratique et questions-réponses

CONTACT pour plus de renseignements
TEL 032 725 10 11

www.notairesne.ch
secretariat@notairesne.ch

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

BROCANTE

Marché aux puces
Fontaines/NE
Grand-Rue 11

Samedi 29 octobre
Samedi 5 novembre
de 9h à 19h.

Dans local chauffé
Parking sur place
Tél. 032 853 39 29

Plus pour votre argent
www.kia.ch

New Optima Sportswagon
2.0 L T-GDi Style aut. GT

Prix catalogue CHF **45950.-**

1.7 L CRDi Classic man. CHF 29950.-

Performance et élégance.
Avec 245 ch.

New Kia Optima_sw

1.7 L CRDi Classic man. 141 ch
CHF 29950.-

KIA
The Power to Surprise

pour les chevaux

Confinement ou liberté de galoper?

www.protection-animaux.com/chevaux

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Expo Automne

Venez découvrir la gamme Kia

Samedi 29 et dimanche 30 octobre
de 10h à 12h et 14h à 19h

Tuning Cars

GARAGE - CARROSSERIE

Rue du Collège 15 - 2112 Môtiers
Tél. 032 860 11 41 - www.tuningcars.ch

L'EXPRESS PARTENAIRE MEDIA

DIM 30 OCTOBRE - 15H00

STADE DE LA MALADIÈRE

XAMAX FCS

FC ZÜRICH

ADULTES DÈS 18.- / ENFANTS 5.- **BILLETTERIE.XAMAX.CH**

groupe e BCN von arx sa peseux FACCHINETTI TISSOT Video2000 NEW WORK EDIL CERAMIC SENN ABSCISSE L'EXPRESS RTN canal alpha OCHSNER SPORT erima

JUSTICE Un septuagénaire avait tué sa femme à Boudry, chez son amant, en septembre 2015. Les juges n'ont pas qualifié ce meurtre de passionnel, le prévenu ayant agi par jalousie.

Dix ans de prison pour le mari tueur

MATTHIEU HENGUELY

«J'ai fait une connerie. J'ai tiré sur maman. Pardon, je suis un meurtrier.» Tel est le contenu d'un SMS envoyé au soir du 18 septembre 2015 par un septuagénaire neuchâtelois à ses fils. Il venait de tirer sur son épouse, au domicile boudrysan de l'amant de cette dernière, de 20 ans sa cadette. Le meurtrier était jugé hier par le Tribunal criminel du Littoral et du Val-de-Travers, à Neuchâtel, qui l'a condamné à 10 ans de prison.

Le SMS cité ci-dessus a été lu par l'avocat du prévenu David Erard, en ouverture de sa plaidoirie. Une prise de parole qui voulait accréditer la thèse d'un meurtre passionnel, moins sévèrement puni par la loi que le simple meurtre. Et c'était bien là toute la question du jugement d'hier: comment devaient être qualifiés des faits que personne ne remettait en question – du moins dans leurs grandes lignes.

Suivie par GPS

Les faits justement. Le 18 septembre 2015, le prévenu a confirmation des soupçons d'adultère de sa femme. Grâce à un boîtier GPS placé dans la voiture de madame, il la localise en soirée au domicile d'un homme qu'il savait avoir été l'amant de sa compagne deux ans plus tôt. A l'époque, il avait découvert la chose en fouillant le natel de son épouse, qui lui avait ensuite certifié que l'histoire était terminée.

Une fois ces soupçons avérés, l'homme, domicilié à Neuchâtel, prend la route pour Boudry, non sans prendre avec lui un Smith et Wesson 38 spécial, une arme avec laquelle «on peut tuer quelqu'un en lui tirant dans le bras», dira le procureur Nicolas Feuz durant l'audience. Un re-



Le drame s'était déroulé à Boudry le 18 septembre 2015 en fin de soirée. C'était le prévenu lui-même qui avait appelé la police.

IMAGE D'ILLUSTRATION LUCAS VUITEL

volver qu'il a chargé de cinq cartouches, tout en préparant cinq autres balles en réserve.

Arrivé à Boudry, le mari commence par retirer la balise GPS de la voiture de sa femme, avant d'arriver à la fenêtre de l'appartement de l'amant. L'amant s'y présente, s'ensuit un bref dialogue où le futur meurtrier demande si sa femme est présente. Celle-ci vient à la fenêtre. Au terme d'une brève conversation, Monsieur demande à Madame de rentrer à la maison. Elle refuse. Il tire. Touchée au thorax, elle s'effondre.

C'est là que les versions de l'auteur du tir et de l'amant, plaignant dans ce dossier, divergent. Le prévenu dit ne pas se souvenir d'avoir tiré. «Je l'ai vue tomber. J'avais une arme dans la main. J'ai dû tirer», dit le septuagénaire. Ensuite, le «trou noir» ne se dissipe qu'avec le double appel au 117, où il annonce son crime.

L'amant, lui, rapporte une autre histoire. Selon lui, le mari jaloux a cherché à l'atteindre lui aussi. «Tu te caches, viens te montrer», lui aurait dit l'agresseur, tandis que l'amant restait hors d'atteinte, en raison notamment d'un rebord de fenêtre trop haut pour que le septuagénaire puisse l'enjamber.

Le Ministère public se rallie d'ailleurs à cette seconde version, en ajoutant la prévention de menaces à celle du meurtre. Un indice: le revolver avait été réarmé après le tir sur l'épouse.

Pour le tir mortel, Nicolas Feuz a longuement expliqué la diffé-

rence entre meurtre et meurtre passionnel. Pour pouvoir bénéficier de la clémence de la seconde prévention, le tueur doit soit avoir agi sous le coup d'une émotion surprise et violente ou dans un état de profond désarroi. Or, selon le procureur, qui demandait une peine de onze ans de prison, la préméditation de l'acte et le sentiment de jalousie qui prédomine chez le prévenu empêchent cette qualification.

«Désarroi profond»

Pour la défense par contre, c'est justement un profond désarroi qui est à l'origine de l'histoire et d'un «pétage de plomb» de l'accusé. Et Me Erard de citer plusieurs extraits choisis de témoignages d'amis du couple, où Monsieur encaissait les remarques désobligeantes de Madame. Laquelle pouvait être «très, très, très méchante», selon un témoin auditionné hier. Selon une autre amie citée dans le dossier, elle

aurait même dit ne rester avec son mari que «par confort». Et l'avocat de conclure au meurtre passionnel d'un mari éperdument amoureux, demandant une peine maximale de 4 ans.

Pour les juges, cette version ne tient pas. S'appuyant surtout sur une expertise psychiatrique, Florence Dominé et ses collègues ont retenu «l'excellente maîtrise émotionnelle» du prévenu. Rien n'accrédite la thèse du «pétage de plomb», surtout pas le fait de prendre une arme avec soi. Découvrant l'adultère, «il avait la faculté de quitter sa femme. Il n'a pas pensé à leurs deux fils. Son acte n'est en aucun cas excusable.»

En sus de la peine de 10 ans de prison, le prévenu devra également indemniser l'un de ses fils qui s'était constitué partie plaignante et supporter les frais de justice. Les juges ayant aussi retenu les menaces envers l'amant qui touchera également une indemnité. ●

TERROIR Mauler, meilleur moussoux de Suisse

Les champions du vin suisse sont connus. Le suspense a pris fin lors du grand gala qui s'est déroulé, mercredi soir, au Kasino Kursaal de Berne, en présence d'un parterre de plus de 400 personnalités du monde viti-vinicole, de la politique et des médias. Cette soirée constituait l'apothéose du Grand Prix du vin suisse, le plus important concours national, avec près de 2900 vins, organisé conjointement par l'association VINEA et la revue Vinum.

Deux médailles, une première

Pour la deuxième année consécutive, un jury international composé de 10 personnes – dont Paolo Basso meilleur sommelier du monde – a dégusté les vins nominés et procédé au classement des trois meilleurs vins de chaque catégorie. Cela afin de nommer 73 vins d'excellence pour le Gala des vins suisses.

Les Caves Mauler à Môtiers, sont montées à deux reprises sur le podium des meilleurs vins moussoux de Suisse, ce qui n'est jamais arrivé dans la même catégorie pour une cave. Ces deux cuvées d'exception seront à déguster à Bulle (FR) au Salon Goûts et Terroirs, sur le stand de Neuchâtel vins et terroir, qui se déroulera de dimanche à mardi

● FLV - COMM



Jean-Marie Mauler (à droite) en compagnie de l'œnologue Julien Guerin NEUCHÂTEL VINS ET TERROIR



« En découvrant l'adultère, il avait la faculté de quitter sa femme. Son acte n'est en aucun cas excusable. »

FLORENCE DOMINÉ PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL, AU SUJET DU PRÉVENU

LA SOIRÉE DE L'EXPRESS À NEWPORT EXPO



Candidats En piste C'est deux contre un mais les trois briguent un poste au Conseil communal de la ville: Nicolas de Pury (popvertssol), Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et Christophe Schwarb (PLR, à dr.).



Les invités Un stand Hier soir, une trentaine d'invités et de lecteurs se sont rencontrés au stand de votre journal. Une occasion pour faire et défaire les sujets les plus chauds du moment. PHOTOS LUCAS VUITEL



Sport à Newport Droit au but Comme d'autres responsables sportifs, le patron de Xamax Christian Binggeli (à droite) a retrouvé le chef de la rubrique sports de «L'Express» Emanuele Saraceno.

VALANGIN Création des Intérêts communaux, une étiquette moins politisée. PLR dissous, place à une entente

ANTONELLA FRACASSO

Adieu au Parti libéral-radical de Valangin et place aux Intérêts communaux! La section sera dissoute ce soir, laissant la place à une étiquette moins politisée, mais toujours de droite. Un changement qui survient à quelques semaines des votations. Après trois législatures d'élections tacites, faute de candidats, les citoyens auront enfin l'occasion de se rendre aux urnes le 27 novembre pour élire leurs représentants au Conseil général. Ils devront faire un choix parmi deux listes: en plus de la nouvelle entente villageoise de droite, le Groupe indépendant, de gauche.

D'après la conseillère communale Sylvie Charrière – qui ne se

« L'échec de la fusion a laissé quelques traces. On sent une démotivation. »



DAMIEN HUMBERT-DROZ
PRÉSIDENT DU PLR
NEUCHÂTELOIS

représente pas – la dissolution est inévitable pour recruter des candidats. Les habitants ne veu-

lent pas représenter une couleur politique trop affirmée, mais simplement s'investir pour le village. En revanche, selon l'édile, cette décision ne semble pas faire l'unanimité parmi les élus de droite.

« On perd une section »

Président du PLR neuchâtelois, Damien Humbert-Droz comprend ce choix. « Il est vrai que nous perdons une section, mais ce n'est pas trop grave. Nous avons eu des discussions avec le PLR de Valangin. Ils ont pris cette décision dans l'intérêt du village. Les habitants sont prêts à s'engager mais ils préfèrent une étiquette politique plus large. » Et de souligner: « L'échec de la fusion a laissé quelques traces. On sent une certaine démotivation. Ça s'est res-



Après trois législatures d'élections tacites, la population valanginoise pourra enfin élire ses représentants au Conseil général. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

senté dans le nombre de candidats».

Selon le président du PLRN, cette décision correspond assez bien à l'histoire politique de la petite localité, qui n'a jamais été très politisée. « Si on prend l'affaire des radars, ils se sont battus pour les intérêts de Valangin. »

D'habitude plutôt opposé aux ententes, qui renferment « un tutti frutti » d'élus et qui « n'amènent pas grand-chose au sein du législatif », Damien Humbert-Droz déclare toutefois qu'il est important que l'entente garde une sensibilité de droite.

Ce changement aura-t-il un impact positif pour la droite? L'actuelle présidente du Conseil général, Isabelle de Angelis-Margueron – qui a succédé à Etienne de Tribolet fin septem-

bre, lui-même élu à l'exécutif –, se veut prudente. « Ça dépendra de qui sera élu. » Et d'ajouter: « Dans un village de 500 habitants, il n'est pas évident de trouver des candidats tant au Conseil général qu'au Conseil communal. Quand on ôte les enfants, les personnes âgées, la liste est courte ». Une difficulté à rassembler qui se perçoit dans les listes. Tandis que la droite est majoritaire, elle présente onze candidats, contre treize du Groupe indépendant.

Isabelle de Angelis-Margueron est néanmoins ravie des élections. « Le peuple aura enfin son mot à dire, pour autant qu'il aille voter. Les gens ne pourront pas dire que les autorités n'ont pas bien fait les choses s'ils ne se mobilisent pas. Il faut voter, sinon on n'a pas d'excuse. »

NOUVELLES RECRUES AU GROUPE INDÉPENDANT

« Pour le Groupe indépendant, il est important qu'il puisse y avoir des élections », après trois législatures où les autorités valanginoises ont été élues tacitement par manque de candidats, insiste la présidente de commune, Aurélie Widmer. « Nous sommes satisfaits d'avoir trouvé des candidats pour faire des listes. C'est positif d'avoir de nouveaux arrivants. » A ses yeux, les débats relatifs à la fusion ont suscité de l'intérêt. « Les gens se sont sentis interpellés par la vie du village. Nous espérons maintenant que les citoyens vont se mobiliser pour voter. » Par ailleurs, l'édile est ravi de ne plus être la seule représentante de gauche à l'exécutif. « C'est bien qu'il y ait eu quelqu'un pour remplacer Daniel La Grutta. Etienne de Tribolet a une bonne vision et c'est rassurant d'avoir une personne qui partage les mêmes idées. »

EN IMAGE



LIGNIÈRES

Gros nid de guêpes. Apiculteur depuis 35 ans, Michel Marti est sollicité de temps à autre pour venir à bout de nids de guêpes. Récemment, il a été surpris de découvrir un énorme nid: « Il faisait 80 cm de long. L'équivalent d'un bidon de 120 litres. Je n'en n'avais jamais vu d'aussi grand », note-t-il. La douceur de l'hiver dernier en est peut-être la raison, estime Michel Marti. **STE**



08:01

Vous apprenez que téléphoner peut vous faire économiser.

Là maintenant, vous avez envie de nous demander une offre.

À partir de Fr.

284.70*

Demandez une offre au 0800 808 101 ou sur primatel.ch

Avenir
ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel
Association d'assureurs

PrimaTel

Modèle alternatif d'assurance
avec conseil médical par téléphone 24/7

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

Groupe Mutuel

Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Assuré. Là. Maintenant.

TÉLÉVISION Le producteur de l'émission de la RTS «C'était mieux avant?» a retrouvé un film tourné à la caserne de Colombier. Eric Burnand nous raconte cette histoire cocasse.

Un documentaire sur l'armée exhumé

FRÉDÉRIC MÉRAT

C'est le récit d'un documentaire dérangeant tombé aux oubliettes. Tourné en 1967 durant une école de recrues à Colombier, ce film sera diffusé pour la première fois prochainement sur la télévision romande.

«C'est une belle histoire», commence par dire Eric Burnand, journaliste et producteur de l'émission «C'était mieux avant?». «L'ancêtre de 'Temps présent', 'Continents sans visa', avait fait dans les années 60 un sujet sur l'armée, sujet un peu tabou à l'époque.»

Disparu puis réapparu

«L'équipe partie le vendredi n'a plus trouvé la bobine le lundi; elle avait certainement été volée», par un pro ou un antimilitariste. «Ça a fait pas mal de bruit», relève Eric Burnand. Une plainte avait été déposée, mais l'enquête n'avait rien donné.

«A l'époque, le vol de cette bobine avait fait pas mal de bruit.»

ERIC BURNAND
JOURNALISTE ET PRODUCTEUR

«Le réalisateur, Jean-Jacques Lagrange, m'avait parlé de cette histoire, d'autres personnes aussi; c'était un peu une histoire d'anciens combattants.» Il y a quel-



L'officier biennois Marcel Aubry incarne l'autorité dans le documentaire qui sera diffusé sur la RTS. SP

ques mois, en préparant son émission consacrée à l'autorité, Eric Burnand est tombé par hasard sur le film, en introduisant «devenir un homme» dans la banque de données de la RTS. «Ce titre figurait sur une annotation de 1984 et la bobine se trouvait dans une armoire de films à numériser.»

«En voyant son film, Jean-Jacques Lagrange, qui a aujourd'hui 87 ans, a été très ému.» Protagonistes principaux, la recrue vaudoise Alain Rumley et le lieutenant biennois Marcel Aubry ont

aussi été ravis. Le documentaire «montre l'armée d'antan, la vie militaire dans ce qu'elle a de refroidissant pour certains, de charmant pour d'autres».

«Montrer qui est le chef»

Dans les extraits qui seront diffusés mercredi prochain, l'officier Aubry dit d'un ton ferme: «Je voudrais une chose: que le travail commandé soit exécuté!» Et lors d'exercices, «ça doit faire un seul homme!»

Avec le recul, Marcel Aubry se trouve «assez sec». Mais, on de-

vait «les prendre en main pour montrer qui était le chef». Enfin, un haut gradé dit le changement d'époque: «Aujourd'hui, il faut gagner leur cœur, donner du sens, ne jamais crier, expliquer.» Le colonel note toutefois que «beaucoup de jeunes recherchent l'autorité». L'armée est parfois «la première fois qu'ils ont une stricte hiérarchie».

L'émission livre par ailleurs de savoureuses scènes d'un film éducatif qui était alors montré aux recrues. On y apprend notamment qu'il ne faut pas se tenir

les mains dans les poches ou que «pour saluer, on enlève de sa bouche cigare, pipe ou cigarette».

Il s'agira du 12e numéro de «C'était mieux avant?», précise Eric Burnand. «Ça faisait longtemps que j'avais envie de faire une émission sur les changements formidables dont la télévision a été le témoin depuis 50 ans.» Le constat est qu'il n'y a pas d'un côté «un âge d'or» et de l'autre «la catastrophe». ●

INFO

«Devenir un homme»: Des extraits seront diffusés mercredi prochain dès 20h10 sur RTS Un. Le film de 35 minutes est à voir dans son intégralité le 7 novembre à 23h40 sur RTS Deux.



Deux photos du tournage du documentaire, à Colombier. A droite, le réalisateur Jean-Jacques Lagrange et son caméraman Roger Bovard. SP

LIGNIÈRES Formation continue pour les chauffeurs de TransN et CarPostal. Conduire en toute sécurité en tout temps

La sécurité au centre des préoccupations de CarPostal et TransN: quelque 750 conducteurs de CarPostal Ouest et de TransN participent cette année à une formation continue au centre de conduite du Touring Club Suisse (TCS) à Lignières. Le module «Conduire en sécurité, le métier du conducteur» a été développé par le responsable formation TransN, Eric Jaggi, en collaboration avec CarPostal. Il a obtenu la reconnaissance de l'Association suisse des services automobiles (ASA). Il est également suivi par des cadres des deux entreprises de transports.



Clients, règles de circulation, environnement, les conducteurs doivent être attentifs sur plusieurs plans. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Plus de cinquante jours de cours sont donnés depuis mi-février et cela jusqu'à mi-novembre. Chaque journée de cours, seize participants suivent une partie théorique en salle et une partie pratique sur le circuit du TCS. Les formateurs CarPostal et TransN présentent en alternance la partie théorique, tandis que la partie pratique est assurée par un animateur TCS. Clientèle, véhicules, règles de la circulation, environnement, de multiples interactions entrent en jeu dans le métier du conducteur devant garantir la sécurité de chacun. ● FLV-COMM

MÉMENTO

NEUCHÂTEL

Kermesse à Saint-Marc

La paroisse catholique de Saint-Marc, à Serrières, organise sa kermesse annuelle, demain et dimanche, dans les salles sous l'église, rue Treymont. La fête débutera demain à 15h et dimanche à 11 heures. Repas, bar et douceurs.

Visarte à la BPU A

l'occasion de son 150e anniversaire, la société des artistes visuels (Visarte) met plusieurs événements sur pied. Parmi eux, une exposition à la bibliothèque publique et universitaire (BPU) articulée autour d'un coffret d'œuvres originales créées par 26 artistes pour cette occasion. Réalisé en collaboration avec la BPU, ce coffret fera partie de la collection de celle-ci. Une exposition à voir du 2 novembre au 31 décembre.

LE LANDERON

Halloween

Ce soir dès 19h, le Centre des Deux Thielles se plongera dans la sombre atmosphère d'Halloween où soupe à la courge et boissons seront proposées. Emmené par la clique des Boutentrins, un cortège de sorcières et autres zombies se formera dès 19 heures.

MOULIN DE BAYEREL

Derniers jours pour voir Retro.

«Retro», l'exposition rétrospective de Danièle Carrel retraçant les vingt dernières années de son parcours artistique, illustrant aussi de nouvelles œuvres peintes et des sculptures en papier, carton et métal, à découvrir jusqu'à ce dimanche au Moulin de Bayerel, à Saules. Lu-ve 15h-19h; sa et di 10h-17h. Entrée libre. www.danielecarrel.ch

PUBLICITÉ



A QUELQUES JOURS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE 2016, RETROUVEZ DEMAIN DANS

L'EXPRESS L'Impartial

NOS PAGES SPÉCIALES:

- Quels liens économiques entre Neuchâtel et les Etats-Unis?
- Hillary Clinton: forte comme un homme.
- Donald Trump: un phénomène durable.
- Reportage à Dearborn (Michigan): comment les musulmans vivent-ils ces élections?
- Que va devenir Bill?

Offre exclusive pour nos abonnés
du vendredi 9 au dimanche 11 décembre 2016

abo+
L'EXPRESS
L'Impartial

Offre exclusive dès Fr. 375.- (vol non compris) pour les abonnés à L'Express ou à L'Impartial sur présentation de la carte abo+ lors de votre réservation chez Croisitour.

Offre valable uniquement du 9 au 11 décembre 2016 et non cumulable avec d'autres rabais.



croisitour
Les artisans du voyage

Inscriptions et renseignements:
Croisitour Voyages SA
Contacts: Sonia et Jorge
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 77
www.croisitour.ch
sonia.feuvrier@croisitour.ch
jorge.batista@croisitour.ch

Places limitées
Programme détaillé sur demande



Londres: Les coulisses d'Harry Potter

dès Fr. 375.-

abo+
L'EXPRESS
L'Impartial

Repérez ce logo. Chaque fois que vous le voyez, un avantage abonné vous est destiné.



TOUT EST PROTÉGÉ



SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL

Cherchez le mot caché!

Arbre, un mot de 10 lettres

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

C	C	E	E	C	N	A	E	R	C	E	R	O	O	T
E	E	U	G	A	V	H	T	G	R	E	B	U	S	E
D	R	A	F	A	C	M	S	R	E	R	X	U	L	F
R	L	U	R	A	M	A	E	R	U	T	X	I	M	F
E	U	I	T	S	K	I	G	T	O	D	T	R	Y	E
L	C	S	N	P	L	A	R	A	R	U	E	L	A	V
E	I	T	E	R	E	I	L	O	M	I	I	A	K	B
P	O	S	D	D	Z	L	L	R	U	I	Q	L	R	S
A	L	A	E	A	O	I	E	G	E	T	D	U	L	M
Y	E	R	P	R	M	P	N	T	F	I	I	E	E	E
E	O	P	O	I	O	A	O	O	A	N	C	N	S	D
R	E	G	G	L	M	N	Y	C	E	R	T	N	E	C
R	Y	L	A	E	D	A	U	R	Y	H	A	R	O	I
M	O	G	L	Y	R	I	Q	U	E	L	M	U	H	R
O	T	E	G	D	A	G	N	I	L	E	E	F	E	R

- | | | | |
|------------------|-------------------|----------------|-----------------|
| A Agamidé | G Gadget | Menthe | S Ski |
| Agréer | Galoper | Métrique | T Tsar |
| Avarice | Geste | Milord | Turbo |
| B Bruiner | Gym | Mixture | U Utile |
| C Cafard | Image | Molière | V Vague |
| Cèdre | Igloo | P Payer | Valeur |
| Centre | L Lagopède | Pistache | Y Yak |
| Créance | Lepture | R Ratel | Yoga |
| D Derme | Lierre | Rébus | Z Zapper |
| Dictame | Liseron | Rhum | |
| E Effet | Luciole | Roncier | |
| F Feeling | Lycopode | Rouille | |
| Flux | Lyrique | Routine | |
| Foyard | M Manguier | Ruade | |

Concours **L'EXPRESS** **L'Impartial**

SOWETO GOSPEL CHOIR

Le mercredi 9 novembre 2016 à 20h00 à la Salle de Musique, Théâtre Populaire Romand

10x 2 places à gagner!
en première catégorie



PAR INTERNET Site www.arcinfo.ch / rubrique Concours DÉLAI DE PARTICIPATION: JEUDI 3 NOVEMBRE À MINUIT

Conditions de participation: ce concours est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la Société Neuchâteloise de Presse SA ainsi que leur famille proche et toutes personnes liées professionnellement à l'organisation du concours. Tout recours juridique est exclu. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avertis personnellement.

La solution de la grille se trouve en page 31

LA CHAUX-DE-FONDS L'entreprise Roxer fête ses 60 ans en grande pompe, aujourd'hui, à l'Usine électrique.

Le champion horloger du test d'étanchéité



Dans les ateliers Roxer de la rue du Collège, la Decarox, une machine «révolutionnaire» dans laquelle les horlogers peuvent tester simultanément l'étanchéité de dix montres en un temps record. LUCAS VUITEL

ROBERT NUSSBAUM

Il y aura du monde à l'Usine électrique aujourd'hui. Une PME chaux-de-fonnière discrète du bout de la rue du Collège, Roxer, active dans la sous-traitance horlogère, y fête ses 60 ans. Avec 150 personnes, dont le président du Conseil d'Etat et ministre neuchâtelois de l'Economie, Jean-Nat Karakash, et son homologue chaux-de-fonnière Sylvia Morel. «C'est l'occasion de côtoyer nos partenaires dans une ambiance plus détendue», remarque la directrice et administratrice de la société, Céline Paroz.

La directrice avait déjà fait fort pour les 50 ans de l'entreprise, marqués à Bikini Test, un peu pour la surprise de faire découvrir au monde économique régional un lieu atypique de la Métropole horlogère. «Pour ceux qui ne la connaissent pas, l'Usine électrique, un superbe bâtiment, l'est tout autant.» Programme spectaculaire pour les invités attendus d'un peu toute la Suisse romande, dont Céline Paroz ne révèle que le passage de la jeune chanteuse chaux-de-fonnière Chloé Chofray, qui poursuit son bonhomme de chemin entre études et musique depuis son passage en 2014 à «The Voice Kids».

L'ambiance festive et convi-

viale du jour ne cachera cependant pas les nuages qui s'amoncellent dans le ciel horloger. «En cette fin d'année, les fabricants risquent bien de réduire les budgets d'investissements», prévoit Céline Paroz. En 2016, Roxer a tenu le cap, dans une niche où elle excelle, avec une machine dite révolutionnaire qu'elle a présentée au dernier salon EPHJ de Genève (Environnement professionnel de l'horlogerie et de la joaillerie).

Une femme de tête

Mais que fait Roxer? Des machines pour tester l'étanchéité des montres. «Jusqu'à 5000 mètres de profondeur, au-delà de ce que l'humain peut supporter», note la directrice à propos de la machine Roxer Aquavac, vendue comme la «championne suisse du test d'étanchéité depuis 60 ans». Mais c'est dans le domaine de l'étanchéité à l'air des montres que Roxer a sorti au dernier EPHJ un autre atout, la Decarox, dans laquelle on peut tester simultanément dix montres pour un temps de cycle d'une minute et demie. Un gain de temps considérable pour un encombrement minimum, dit-on.

Roxer a d'autres cordes à son arc, en particulier depuis le rachat il y a 12 ans de l'entreprise

Seiler, spécialisée dans le matériel d'emboîtement, les machines à couper les tiges de remontoirs et la pose d'aiguilles. «Nous coupons ainsi la fabrication de machines pour l'assemblage de la montre et celles pour le contrôle de l'étanchéité, plus d'autres sur mesure selon les besoins de nos clients», explique Céline Paroz.

Tiens, une femme à la tête d'une entreprise horlogère, est-ce plus difficile? «Il y a des avantages et des inconvénients», répond en souriant la «patronne». «Depuis 15 ans que je dirige Roxer, avec les collaborateurs qui pour la plupart travaillent avec moi de longue date, on se connaît bien. Avec nos partenaires, c'était plus difficile au début: j'étais plus jeune...» Il faut dire que Céline Paroz, dans la finance et la comptabilité de formation, a la passion pour elle. «Depuis toute petite, je voulais faire ce que je fais!»

Exit Baselworld

Roxer-Seiler emploie une trentaine de collaborateurs. Pour la première fois, la double entreprise ne sera pas à Baselworld pour se concentrer sur le prochain salon EPHJ. «Bâle est une magnifique exposition pour vendre des montres, mais pas pour vendre des machines à des horlogers qui vendent des montres...», constate Céline Paroz. ●

VOTE COMMUNALISTE Le Conseil exécutif in corpore en visite.

«Nous tenons à Moutier»

Le gouvernement bernois au complet a effectué hier une visite à Moutier, moins de huit mois avant la votation sur l'appartenance cantonale de la cité prévôtise. Le maire de Moutier, Marcel Winistoerfer, et les membres du Conseil exécutif bernois ont répété qu'ils s'engageaient à accepter l'issue du scrutin du 18 juin 2017.

Aucun incident n'est venu perturber la visite du gouvernement dans cette ville en mains

autonomistes. Les deux parties souhaitent que la campagne en vue du scrutin sur le rattachement de Moutier et de ses quelque 7700 habitants au canton du Jura se déroule dans un même climat apaisé et serein.

«Je n'ai rien contre Berne, mais je suis certain que notre place est dans le canton du Jura», a déclaré sans ambages Marcel Winistoerfer, qui a succédé à Maxime Zuber à la tête de la Ville de Moutier. L'élu de l'En-

tente jurassienne a déjà annoncé qu'il allait inviter les autorités jurassiennes au titre de l'égalité de traitement.

«Nous tenons à Moutier», a déclaré la présidente du gouvernement bernois, Beatrice Simon. «Nous sommes venus tâter le pouls de la population à moins de huit mois d'une votation qui scellera l'avenir de la ville», a ajouté la conseillère d'Etat à l'issue de la retraite annuelle du Conseil exécutif à Moutier. ● ATS

+16 ans

NOUVEAU

EURO
Millions

— CE VENDREDI —
TIRAGE
EXCEPTIONNEL

25
JOUEURS

VONT GAGNER
CHACUN

FR. 1'000'000.-*



www.loro.ch

* Montant estimé équivalent en CHF de 1 Mio € selon art. 26.2 du règlement EuroMillions avec SWISS WIN.

ARCINFO.ch

LE SITE INTERNET DE

L'EXPRESS **L'Impartial**

L'INFO EN CONTINU, AVEC SES CONTENUS MULTIMÉDIAS ENRICHIS, 7 JOURS SUR 7, SUR VOTRE ORDINATEUR, TABLETTE OU TÉLÉPHONE MOBILE, **C'EST SUR ARCINFO.CH !**



- Les dernières informations régionales, nationales et internationales.
- Les photos et vidéos qui font le buzz.
- L'édition du jour de *L'Express* et *L'Impartial*, au format numérique, réservée aux abonnés, ou à acheter à l'édition.
- Les concours et les offres spéciales réservées à nos abonnés.
- Les naissances et les avis de décès.
- Les archives historiques de *L'Express* et *L'Impartial*, en libre accès, du premier numéro à nos jours.
- L'agenda loisirs et culture, à découvrir sur sortir.arcinfo.ch.



EN VACANCES?

FAITES SUIVRE VOTRE JOURNAL!

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par internet: <https://espaceclient.arcinfo.ch/abonnements/bienvenu>
- par courrier: SNP, Société Neuchâteloise de Presse SA; Service clientèle; Rue Pierre-à-Mazel 39; Case postale 2216; 2001 Neuchâtel

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 4 jours.

L'EXPRESS Adresse de vacances

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

ADRESSE ACTUELLE:

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et No: _____

NPA/Localité: _____

No d'abonné: _____

ADRESSE DE VACANCES:

Nom: _____ Prénom: _____

Hôtel/Location/Chez: _____

Du: _____ au (inclus): _____

Rue et No: _____

NPA/Localité: _____

Pays: _____ Province: _____

INTERRUPTION MOMENTANÉE:

Du: _____ au (inclus): _____

Lieu, date et signature: _____

Les suspensions d'abonnement dès 10 jours prolongent l'abonnement

A découper et à retourner à: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA; Service clientèle; Rue de la Pierre-à-Mazel 39; Case postale 2216; 2001 Neuchâtel



ACCORD UE-CANADA

Le Ceta a été retardé, mais pas complètement enterré

Faute d'entente belge, le Canada avait annulé sa visite au Plat Pays hier pour signer le Ceta. Mais les Wallons ont fini par lever leur veto après avoir obtenu certaines garanties.

PAGE MONDE

La Suva pourrait perdre des millions

ASSURANCES

La Suva embauchait des détectives pour déceler les plus gros cas de fraudes. Elle doit y renoncer jusqu'à nouvel ordre et risque de ne pas pouvoir récupérer de fortes sommes.

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE HOCHSTRASSER

La Suva l'a annoncé la semaine dernière. La plus grosse assurance accidents du pays, qui couvre près de deux millions de travailleurs, ne sollicitera plus, jusqu'à nouvel avis, les services de détectives privés pour débusquer les fraudeurs. Tout comme La Mobilière, elle se plie au récent arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (Cedh). Et ce, alors que le nombre de fraudeurs débusqués ne cesse d'augmenter. Les explications de Lisa Estermann, collaboratrice du service externe de lutte contre la fraude à la Suva.



La Suva reçoit régulièrement des lettres anonymes ou des photos envoyées par un voisin ou une «future ex-épouse» pour montrer que l'assuré, en arrêt à 100%, est en fait en parfaite santé. KEYSTONE

« Nous n'engageons un détective que pour les cas permettant une importante économie. »



LISA ESTERMANN SERVICE EXTERNE DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA SUVA

Pourquoi utilisez-vous les services de détectives privés?

Pour une quinzaine de cas sur plusieurs centaines d'affaires de fraude par année, soit une mi-

norité. Nous n'engageons un détective qu'en ultime recours, pour les cas qui nous permettent une importante économie – par exemple une rente de 300 000 à 500 000 francs – selon le principe de proportionnalité. Et nous le sollicitons si nous avons un soupçon «concret et réel», qui repose sur une dénonciation crédible. Nous recevons régulièrement des lettres anonymes ou des photos envoyées par un voisin ou une «future ex-épouse» pour nous montrer que l'assuré, en arrêt à 100%, est en parfaite santé. Quand nous faisons appel à un détective, c'est que nous sommes quasiment certains de la fraude.

Comment allez-vous procéder désormais sans cet instrument?

Je ne sais pas. La Suva a suspendu pour l'instant le recours aux détectives, et nos juristes sont en train de se pencher sur les options futures. Nous comptons sur le soutien des politiques pour qu'ils élaborent rapidement une loi qui nous permette de reprendre cette pratique, avec des règles claires. Sinon, ce seront des millions de francs d'indemnités indûment payées qui ne seront pas récupérés. La Suva est une entreprise à but non lucrative, et ce seront les employeurs et les employés qui paieront la facture.

Les cas de fraudes ne cessent de croître. Les gens sont-ils devenus plus malhonnêtes?

Non, c'est la sensibilité à la fraude qui a augmenté. En 2006, seule une personne était engagée à la Suva pour les débusquer.

L'assurance invalidité et les assurances responsabilité civile nous ont alertés sur plusieurs cas. Et notre équipe n'a cessé de croître. Aujourd'hui, notre groupe dédié aux fraudes est composé de treize personnes – des spécialistes en accidents, des juristes, des collaborateurs du back-office, mais aucun policier.

Quel genre de fraudes avez-vous pu prouver grâce à un détective?

Nous avions par exemple un homme qui arrivait à chaque rendez-vous chez le médecin-conseil avec les pieds gonflés et des douleurs au cou. Il était donc en arrêt à cent pour cent. Une personne anonyme nous a envoyé une photo pour nous avertir qu'il jouait la comédie. Un détective a pu confirmer qu'il se préparait avant de franchir la porte du

cabinet. L'assuré a été convoqué, réexaminé par le médecin, puis la Suva a suspendu ses prestations et exigé leur rembourse-

ment. In fine, même si les images peuvent paraître accablantes, c'est toujours sur la base d'une appréciation du corps médical que la Suva prend sa décision. Nous avons eu le cas d'une femme qui souffrait d'un coup du lapin et touchait une rente à 90 pour cent. Nous avons appris qu'elle participait à un marathon, mais le médecin-conseil a estimé que cela ne justifiait pas d'augmenter son taux de travail.

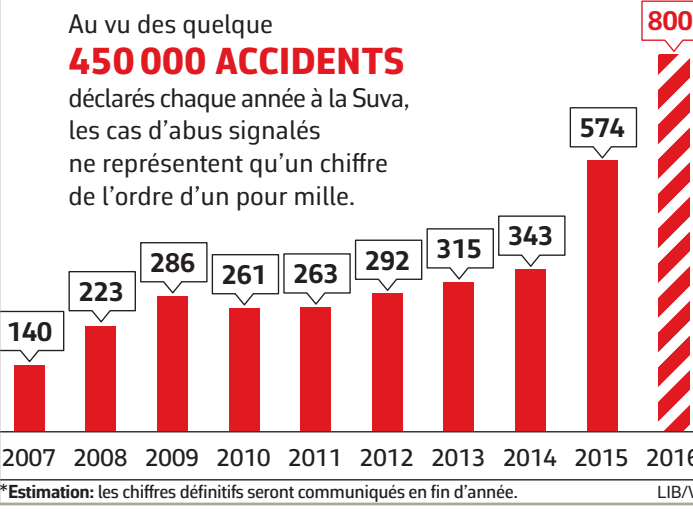
La Cedh reproche à la Suisse de manquer de lois qui encadrent suffisamment l'embauche de détectives...

C'était connu, en effet. Mais nous nous sommes appuyés sur la jurisprudence du Tribunal fédéral, qui autorise ce type de surveillance, en ultime recours.

Mais que faites-vous des données récoltées par les détectives?

Elles sont stockées dans le dossier accident de l'assuré. Nous informons systématiquement ceux qui ont fait l'objet d'une enquête par un détective. Ils ont le droit de consulter leur dossier et de le contester. De manière générale, les dossiers accidents sont conservés au minimum trente ans s'il y a un risque de rechute ou de séquelles tardives.

CAS DE FRAUDE ENREGISTRÉS À LA SUVA



Un détective qui croule sous les demandes

Il nous attend sur la terrasse du bistrot avec un roman, a-t-il prévenu. Facile à reconnaître. «Lors d'une filature, par contre, je ne me poserais pas dans un lieu public avec un livre. Il ne faut jamais faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire!», sourit-il. Les smartphones sont plus communs dans l'environnement actuel et ils permettent de prendre des images en toute discrétion.

Léonard Bruchez est détective privé. Le quinquagénaire aux yeux bruns porte une veste de sport grise sur une chemise couleur moutarde. Ancien officier de la marine, il a ouvert il y a 20 ans sa propre société en Valais, ACI Investigations, un bureau particulièrement prisé des assurances de toute la Suisse romande. «Elles représentent 80% de mes clients», précise-t-il.

Il raconte son travail autour d'un café, sans mystère, ni cachotterie: «Je reçois d'abord un mandat de trois jours. L'assurance me donne le nom, l'adresse, une photo et une indication assez vague sur l'état de santé de la personne, qui

a soit "un problème psychologique" ou "des difficultés à se déplacer". Je vais le premier jour, vers 4 heures du matin, m'imprégner des lieux et trouver une bonne place de parc. Puis, j'attends que la personne sorte de chez elle pour la suivre et la filmer dans l'espace public.» Peut-il prendre des images d'une personne qui s'active sur son balcon? «Oui, si je peux l'observer depuis le trottoir», souligne-t-il.

Clauses de confidentialité

Léonard Bruchez reçoit, avec chaque mandat, les clauses de confidentialité de l'assurance, qui circonscrit son champ d'activité. Chaque soir, il fait un compte rendu à son client. «En général, trois à cinq jours suffisent à récolter les preuves nécessaires pour les assurances maladies. Pour la Suva et l'AI, en revanche, la surveillance doit être répétée après quelques semaines, pour démontrer la continuité de la fraude.»

Le détective a filmé d'innombrables fraudeurs avec des minicaméras de poing ou

des téléobjectifs de 1200 millimètres: des hommes qui enlèvent leur minerve à chaque fois qu'ils quittent le cabinet du médecin ou des dépressifs qui travaillent au noir sur des chantiers. «Je donne les images à l'assurance, mais je ne donne jamais mon avis. Ce n'est pas mon rôle.»

Le Valaisan dit refuser des mandats, trop nombreux. N'a-t-il pas perdu de clients depuis que la Cour européenne des droits de l'homme (Cedh) a condamné ce type de surveillance, il y a dix jours? «Je n'ai pas vu de différence pour l'instant. Il y aura certainement une baisse d'activité ces prochains mois, mais je ne crois pas que les assurances se priveront d'un tel outil à long terme!», estime-t-il, confiant. «Les lois et les directives seront adaptées.»

Selon le professionnel, la pratique a beaucoup évolué depuis dix ans (alors que la surveillance mise en cause par la Cedh date de 2006). «Les assurances sont très pointilleuses sur le respect des lois. Elles enca-

drent les missions de façon stricte et ne m'engagent que si elles sont quasiment convaincues de la fraude! Dans 90% des cas, mes observations la confirment.»

Aucune réglementation, à part à Genève et Neuchâtel

Mais il donne raison à la Cour européenne sur un point en particulier: le manque d'encadrement de la profession en Suisse. «N'importe qui peut se prétendre détective. Même une personne qui sort de prison! Il n'y a aucune réglementation, si ce n'est dans les cantons de Genève et Neuchâtel. Je milite depuis 2005 auprès du secrétariat d'Etat à l'économie pour qu'il y ait une formation reconnue. Malheureusement, la Confédération et les cantons semblent vouloir se diriger vers un amalgame avec les professions de sécurité, alors que tous les pays européens ont strictement séparé ces deux activités», rappelle-t-il. L'arrêt des juges européens lui apportera peut-être un soutien inespéré.

LA SUISSE CONDAMNÉE

Le 18 octobre, la Cour européenne des droits de l'homme (Cedh) a condamné la Suisse à verser 8000 euros à titre de préjudice moral à une Zurichoise. Victime d'un accident de la route en 1995, la femme avait passé moult examens médicaux aux conclusions contradictoires. Son assurance avait fini par la faire surveiller par des détectives à quatre reprises en octobre 2006. Se basant notamment sur un précédent jugement contre la Russie (!), la Cedh a estimé qu'il y avait eu violation de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme – le droit au respect de la vie privée –, car la Suisse ne disposait pas d'une base légale assez précise pour encadrer ce type de surveillance. Des parlementaires alémaniques ont déjà promis de s'emparer du sujet pour permettre aux assurances de continuer à engager des détectives.

JUSTICE Un directeur de pompes funèbres a grugé les parents d'un bébé mort-né. Il est en fuite en Tchéquie, alors que le Tribunal d'arrondissement de Lausanne se penche sur cette sordide histoire.

Le croque-mort joue les filles de l'air

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Remettre une urne funéraire aux parents d'un enfant mort-né en leur faisant croire que les cendres sont celles de leur petit, puis les leur envoyer par la poste: l'affaire jugée hier au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, impliquant un directeur de pompes funèbres peu scrupuleux, est choquante à plus d'un titre.

«En quinze ans de service, je n'ai jamais vu une histoire semblable, pourtant je gère 4500 décès par an», a déclaré Jean-Pierre Sanga, chef de l'Office des inhumations de la Ville de Lausanne. Cité comme témoin, le chef d'office cherchait ses mots pour qualifier les actes du directeur de l'association L'Autre Rive, un Franco-Suisse âgé de 57 ans prévenu d'atteinte à la paix des morts, d'escroquerie et d'infraction à la loi sur la santé publique.

En fuite à l'étranger, le prévenu n'était pas là pour s'expliquer. Pacsé, il se trouve sans doute en République tchèque, où il a pris le nom de son compagnon et sa nationalité. Le juge a toutefois décidé de procéder à l'audition de quatre témoins pour éclairer cette affaire, qui a commencé le 4 octobre 2014, par le décès d'un bébé après deux jours de vie aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Ils paient 1500 francs

Les parents se sont vu proposer des noms d'entreprises de pompes funèbres. Ils ont choisi L'Autre Rive, association inscrite au registre du commerce basée à l'époque au Petit-Lancy (GE), mais qui a aussi tenu boutique à La Chaux-de-Fonds et à Zoug. Elle a facturé son service 1500 francs, que les parents ont payés jusqu'au dernier sou. Le montant comprenait le transport et l'incinération de l'enfant. Le 23 octobre 2014, au Mont-sur-Lausanne, le directeur leur a remis une urne avec le nom de leur fils inscrit dessus.

«Il ne pensait pas que nous allions procéder à une inhumation, ce qui l'a piégé», a expliqué la maman après l'audience. «Lorsque nous



Le croque-mort sans scrupule a notamment utilisé une urne beaucoup trop grande pour contenir les cendres du bébé. KEYSTONE

avons fait la demande, le chef des inhumations de la Ville de Lausanne a requis le procès-verbal d'in-

« Il ne pensait pas que nous allions procéder à une inhumation, ce qui l'a piégé. »

LA MAMAN

cinération, mais nous ne l'avions pas et l'avons réclamé en vain au patron de cette entreprise.»

A l'insu du croque-mort jugé peu fiable, le chef de l'Office des

inhumations de la Ville de Lausanne a flairé une affaire louche. Il a réclamé le document au crématoire de Bienne, où le petit avait été incinéré. Surprise: le procès-verbal mentionnait le 7 janvier 2015 comme date d'incinération, soit trois mois après le décès! La macabre supercherie était évidente.

Le chef de l'Office des inhumations et le médecin cantonal vaudois ont convoqué le directeur pour qu'il révèle où se trouvaient les cendres de l'enfant mort-né. Lors de la séance, le croque-mort a affirmé pouvoir les obtenir en une demi-heure, mais quitta finalement l'entretien sans un mot.

Macabre colis

Quelque temps plus tard, c'est par... la poste que les parents, très affectés, reçurent les cen-

dres de leur fils. «Il n'y avait pas d'adresse de l'expéditeur sur le paquet et je ne l'ai pas ouvert», explique la maman. «Mais j'ai senti que c'étaient les cendres de notre bébé.»

Le choc émotionnel fut très fort, d'autant plus fort que les parents sont très croyants. Informé, Jean-Pierre Sanga s'est rendu au domicile des parents pour procéder à l'ouverture du colis. «A l'intérieur, l'urne était beaucoup trop grande et des cendres s'étaient répandues», a-t-il décrit lors de l'audience. «J'ai décidé de le reprendre et de trouver une urne convenable.»

Questions en suspens

Hier, l'absence de l'accusé a obligé le procureur du canton de Vaud, Eric Cottier, à garder le silence pour ne pas provoquer une erreur de procédure.

Des questions restent ouvertes. Où a été déposé le bébé entre le 4 octobre 2014 et le 7 janvier 2015? Comment un crématoire peut-il incinérer le corps d'un enfant alors que le décès remonte à trois mois sans alerter la justice? Comment se fait-il que L'Autre Rive ait pu travailler dans le canton de Vaud alors qu'elle n'avait aucune autorisation et qu'elle avait même reçu un avertissement?

En attendant la prochaine audience, l'avocate des plaignants attire l'attention sur le fait que l'association en question est en liquidation. Mais son directeur aurait déjà rebondi en fondant une nouvelle société. Quant aux fausses cendres remises aux parents, les analyses ont révélé qu'elles provenaient d'un enfant et d'un adulte, mais leur identité n'a pas été établie. ●

SANTÉ

Les médicaments coûtent trop cher

Une fois de plus, le surveillant des prix constate que les médicaments coûtent trop cher en Suisse. Leur prix représente, en moyenne, plus du double de ceux pratiqués dans les autres pays européens. Les services de Stefan Meierhans réclament des mesures de régulation. Le constat vaut tant pour les génériques que pour les médicaments originaux dont le brevet a expiré, précise le surveillant des prix dans sa newsletter. ● ATs

GLARIS

Décès de l'homme qui s'est immolé

Le Tunisien de 45 ans qui a tenté de s'immoler par le feu, mercredi, à Netstal (GL) a succombé, hier matin, à ses graves blessures à l'hôpital universitaire de Zurich. Il se trouvait en situation irrégulière en Suisse et était sous le coup d'une décision d'expulsion. Le drame est survenu en début d'après-midi à proximité d'un arrêt de bus. Deux passants ont vu l'homme s'arroser d'essence dans une station-service. Il s'est ensuite éloigné d'une cinquantaine de mètres, et s'est à nouveau aspergé à l'aide d'un bidon d'essence, à proximité de l'arrêt de bus. Il a ensuite allumé un briquet. Les deux passants sont parvenus à éteindre le feu avec un extincteur de la station-service et des couvertures. ● ATs

POPULATION

Immigration en recul

L'immigration a fortement reculé en Suisse. Avec 106 443 arrivées sur les neuf premiers mois de l'année, elle a baissé de 6,9% par rapport à la même période en 2015. Dans le même temps, l'émigration a augmenté de 4,7%, avec 58 270 départs. Le solde migratoire, de 44 334 personnes, est inférieur de 18,3% par rapport à celui enregistré à fin septembre 2015, précise le secrétariat d'Etat aux migrations dans un rapport. Ce recul concerne tant les ressortissants d'Etats membres de l'UE ou de l'AeU (-20,8%) que ceux provenant d'Etats tiers (-13%). ● ATs

WINTERTHOUR Sous le feu des critiques et des scandales, une association musulmane perd son local de prière.

Contrat de bail résilié au 31 décembre pour la mosquée An'Nur

La contestée mosquée An'Nur de Winterthour devra se mettre en quête de nouveaux locaux. La société immobilière propriétaire a résilié le contrat de bail au 31 décembre prochain. C'est ce qu'a révélé, hier, le «Tages-Anzeiger». Les raisons du bailleur ne sont pas connues. Les scandales à répétition – hébergement de jeunes partis rejoindre l'organisation terroriste Etat islamique et d'imams appelant au djihad – ne devraient pas être étrangers à la décision.

L'association An'Nur loue une surface dans un quartier en plein développement à l'ouest de Winterthour, et cela depuis près de huit ans, précise le quotidien zurichois. Le feu médiatique a commencé à la fin de 2014, avec le départ pour la Syrie de deux mi-

neurs, frère et sœur, qui fréquentaient la mosquée. Selon la «SonntagsZeitung», un imam qui avait œuvré à la mosquée serait recherché par Interpol.

Les responsables ont toujours nié les reproches de radicalisation, y compris ceux émis il y a deux semaines par un journaliste allemand. Un imam a toutefois été renvoyé, officiellement pour des raisons financières.

L'association An'Nur n'a répondu, hier, ni aux appels ni aux courriels. La perte du contrat de bail a été confirmée, indirectement, par le conseiller municipal en charge des Affaires sociales, Nicolas Galladé (PS): «Nous avons des indices sur la fermeture, mais n'avons de toute façon pas à en être informés», répond-il, «puisqu'il s'agit d'une



Vu le prix des loyers et la polémique, An'Nur aura de la peine à trouver de nouveaux locaux. KEYSTONE

affaire strictement privée, entre un propriétaire et un locataire.»

L'Association des organisations musulmanes à Zurich (Vioz), dont An'Nur est membre, ne voulait pas non plus commenter la nouvelle. «Nous avons appris la résiliation par la presse», indique le secrétaire, Muris Begovic. «Nous ne voulons pas nous exprimer avant d'avoir pu prendre contact avec les responsables.» Il précise toutefois que la quête de nouveaux locaux risque bien d'être difficile «après les dizaines et les dizaines d'articles négatifs parus dans la presse».

La recherche de locaux est de toute façon ardue, étant donné les prix sur le marché locatif. «Il arrive aussi que certains propriétaires refusent à cause de notre appartenance religieuse», précise le secrétaire. «Pour d'autres, en revanche,

seul le paiement régulier du loyer importe.»

Mission de prévention

La Ville de Winterthour précise encore ne pas être responsable du travail de police, qui est du ressort des autorités cantonales, travaillant, dans le domaine de la radicalisation, avec la Confédération. «Notre tâche est de prévenir», indique Nicolas Galladé. «Nous avons depuis deux ans une stratégie contre l'extrémisme, où le dialogue avec la communauté musulmane occupe une bonne place, et avons créé un bureau spécialisé, qui commencera bientôt son travail.» L'exécutif entend savoir si et où l'association An'Nur trouve un nouveau local. «Nous ne voulons pas que ses membres s'enfoncent dans la clandestinité», souligne le municipal. ● ARIANE GIGON - ZURICH

VOLKSWAGEN Une étape a été franchie dans la résolution du «Dieselgate».

Une éclaircie avant l'inconnu

BERLIN
THOMAS SCHNEE

Pour le groupe Volkswagen, d'importantes étapes ont été franchies cette semaine en vue de la résolution du «Dieselgate», surnom de l'affaire de manipulation des émissions de CO₂ qui concerne 11 millions de véhicules dans le monde. Pourtant, il apparaît de plus en plus clairement que le principal problème du premier constructeur européen n'est pas que de circonscrire les conséquences financières du scandale, mais aussi et surtout de préparer l'entreprise à la révolution électrique.

«Le groupe conserve sa capacité d'action, en dépit des charges actuelles», garantissait hier matin le président du groupe Matthias Müller en présentant, depuis Wolfsburg, les résultats de l'entreprise aux douze marques pour le troisième trimestre 2016.

« Le groupe conserve sa capacité d'action, en dépit des charges actuelles. »

MATTHIAS MÜLLER
PRÉSIDENT DU GROUPE VOLKSWAGEN

Et ceux-ci sont en progression. Sur la période, le chiffre d'affaires est de 52 milliards d'euros (56 milliards de francs, +1%), pour 2,45 millions de voitures vendues (+4,4%) avec un bénéfice de 2,3 milliards d'euros. Ces résultats respectables suivent l'annonce, mardi dernier, que la

justice californienne a définitivement accepté la solution négociée entre Volkswagen, les autorités environnementales américaines et les avocats des propriétaires des 480 000 VW concernées.

Audi aussi

Ces derniers auront ainsi la possibilité de se faire racheter leur véhicule à leur valeur d'avant le scandale, ou de le faire modifier aux frais du constructeur allemand. Dans les deux cas, ils recevront des indemnités qui pourront aller jusqu'à 10 000 dollars (9900 francs par client). La facture pour le groupe s'élèvera à 14,7 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent le versement de 603 millions de dollars aux Etats locaux et de 1,2 milliard de dollars aux concessionnaires pour mettre fin aux poursuites dans le volet civil.

En dépit des apparences, ces «bonnes» nouvelles n'améliorent que légèrement la situation du groupe, dont le cours boursier baissait légèrement hier. En effet, les points de conflits à régler restent nombreux. Aux Etats-Unis, Volkswagen doit encore régler le dédommagement des clients de la marque Audi. Le litige porte sur 45 000 voitures de modèle Q7 et pourrait coûter jusqu'à un milliard de dollars.

En Europe, la commissaire européenne pour la Justice Eva Jourova maintient la pression sur VW. Eva Jourova considère en effet que, par rapport au client américain, le client européen est complètement négligé. Les plans présentés le 5 octobre dernier par Volkswagen à Bruxelles pour huit millions de véhicules prévoient seulement une «remise en état» avec, pendant la réparation, la mise à disposition gratuite d'un véhicule de rechange.

Pour Eva Jourova, qui accueillait hier une délégation de Volkswagen, ces conditions font



Le président du groupe Volkswagen Matthias Müller, ici à Detroit, en janvier dernier, a présenté hier les résultats de l'entreprise au troisième trimestre. KEYSTONE

partie des «pratiques habituelles» et ne constituent en rien un bonus particulier pour réparer «la tromperie» commise par VW. Enfin, la justice allemande continue son enquête pour savoir qui porte la responsabilité dans la décision d'employer un logiciel «manipulateur». L'enquête est complexe, car elle concerne aussi les sous-traitants de VW, comme Bosch par exemple.

L'après négociations

Actuellement, la justice évoque 21 personnes suspectes, dont l'ancien président Martin Winterkorn. Toutes ces procédures

concernent les problèmes du passé, mais elles n'abordent pas les défis du futur. Or, comme en témoigne l'annonce d'Audi hier, qui quitte définitivement la catégorie de compétition Endurance (24 Heures du Mans) pour se vouer uniquement à la nouvelle «Formule E», le futur sera électrique. Se préparer à cette nouvelle production tout en réalisant des économies, tel est bien l'objet du «Pacte pour l'avenir» que la direction du groupe et les représentants des salariés sont en train de négocier âprement. «Fabriquer un moteur électrique demande moins de pièces déta-

chées et moins de main-d'œuvre. Par ailleurs, le constructeur ne va pas forcément gagner son argent sur les mêmes pièces. Ajoutez à cela l'arrivée en force des services internet embarqués dans les voitures, vous aboutissez à un business model bien différent», explique ce spécialiste du monde automobile.

Précisément, les informations qui ont filtré montrent que VW envisage une réduction de 15 000 à 20 000 emplois d'ici à 2025 (600 000 salariés dans le monde). Les négociations butent actuellement sur les revendications des syndicats, qui veulent que l'accord précise quels

nouveaux éléments seront construits dans les usines Volkswagen: «Le pacte pourrait ne pas voir le jour si l'entreprise ne s'engageait pas plus, notamment en ce qui concerne le lancement de la fabrication de batteries électriques», a expliqué Gunnar Killian, porte-parole du comité d'entreprise de VW. Quelle partie de la voiture électrique construire soi-même, et quelle partie laisser à la sous-traitance? Le tout pour quels investissements, quels emplois et quels bénéfices? Telle est la difficile équation que la direction de Volkswagen va devoir très rapidement résoudre. ●

COMMERCE Les Belges sont prêts à signer le Ceta, dont la pérennité demeure toutefois encore incertaine.

L'accord entre l'Union européenne et le Canada ressuscite

A Bruxelles, on a poussé un grand «ouf» de soulagement, même si la saga est loin d'être terminée: après avoir obtenu certaines garanties, les Belges francophones ont levé le veto qu'ils opposaient à la signature d'un ambitieux accord de libre échange – le Ceta («accord économique et commercial global») – entre l'Union européenne et le Canada. La cérémonie, prévue hier, a toutefois dû être reportée.

Au terme d'une semaine de tractations parfois houleuses, le gouvernement fédéral belge et les exécutifs des différentes communautés et régions du Plat Pays se sont entendus, hier, midi sur le contenu d'un «instrument interprétatif» et d'une «déclaration du Royaume de Belgique» sur le Ceta. Le premier texte vise à clarifier certaines dispositions



Les manifestations contre l'accord Ceta, entre l'Union européenne et le Canada, se poursuivaient hier en Belgique. KEYSTONE

du traité contesté par les Wallons et les Bruxellois francophones et a été examiné, hier soir, par les ambassadeurs des

Vingt-Huit auprès de l'UE, qui l'ont avalisé. Le second, unilatéral, fait toujours planer un doute sur la pérennité du traité

avec le Canada, même s'il est signé. «On s'est toujours battu pour avoir des traités qui renforcent les normes sociales et environnementales et protègent les services publics, pour qu'il n'y ait pas d'arbitrages privés, mais qu'il y ait uniquement des juridictions entièrement publiques. Tout cela sera désormais acquis. Si l'on a pris un peu de temps – et je suis désolé pour nos partenaires européens et pour les Canadiens –, c'est parce que ce qu'on a pu obtenir ici est important pour les Wallons et pour l'ensemble des Européens», a résumé le chef de file des frondeurs, Paul Magnette, le ministre-président de la Région wallonne (3,6 millions d'habitants).

Ce cri de victoire se traduira certainement, aujourd'hui, par un feu vert des assemblées parlementaires francophones du Plat Pays à la signature du traité

par le premier ministre belge, Charles Michel, pieds et poings liés, en raison de la complexité du système institutionnel du pays.

Il n'a pas tort de se méfier

Attentiste, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a certes salué «l'excellente nouvelle» belge, mais il a également annoncé qu'il attendrait la «finalisation des procédures nécessaires à la signature du Ceta par l'UE» avant de fixer la date d'un nouveau sommet avec le premier ministre canadien, Justin Trudeau.

«Je suis prudemment optimiste: chat échaudé craint l'eau froide», a pour sa part commenté le ministre canadien des Affaires étrangères, Stéphane Dion. Après sa signature par les Vingt-Huit et le Canada, en effet, le Ceta devra

encore être ratifié par l'ensemble des parlements des Etats membres de l'UE – en attendant que s'achève cette procédure, qui pourrait prendre plusieurs années, le traité ne sera appliqué que sur une base «provisoire».

Dans ce contexte, la Région wallonne a déjà annoncé la couleur: elle ne ratifiera pas le traité, à moins que soit modifié le système des règlements de différends entre des investisseurs (des multinationales, en clair) et des Etats qu'il prévoit, souligne la «déclaration» belge. Elle précise par ailleurs que la Belgique réclamera un avis de la Cour de justice de l'UE sur la compatibilité, très incertaine, des tribunaux d'arbitrage qui seront créés avec le droit européen. Explosif, peut-être. ● TANGUY VERHOOSSE, BRUXELLES

AUTO-TEST

Un «utilitaire» à deux visages

NISSAN NAVARA Un pick-up 4x4 souvent utilisé par les artisans, entrepreneurs ou forestiers. Mais les versions Double Cab les plus luxueusement équipées sont aussi très appréciées pour les loisirs de plein air.



Dans sa déclinaison haut de gamme Tekna, le Navara Double Cab 4x4 se destine davantage aux loisirs qu'au dur labeur quotidien. DR

NISSAN NAVARA

- + Polyvalence
- + Qualités tout-terrain
- + Garantie de 5 ans/160 000 km
- Paramétrage de la boîte auto
- Train arrière sautillant (à vide)
- Encombrement

FICHE TECHNIQUE

VOITURE TESTÉE
Nissan NP 300 Navara Double Cab

DIMENSIONS
Longueur: 5,30 m
Largeur: 1,85 m
Hauteur: 1,84 m
Empattement: 3,15 m
Plan de charge: 158 x 156 cm
Poids à vide: env. 2100 kg
Charge utile: env. 1000 kg

MÉCANIQUE
Moteur diesel 2,3 l dCi
4 cylindres en ligne
190 ch/450 Nm
Boîte auto à 7 vitesses
Roues arrière motrices
Traction 4x4 enclenchable
Blocage de différentiel

PERFORMANCES
Vit. de pointe: 180 km/h
Charge tractable: 3500 kg

CONSUMMATIONS
Mixte (usine): 70 l/100 km
(CO₂: 183 g/km)
Moyenne du test: 8,6 l/100 km

PRIX CATALOGUE
Nissan Navara Double Cab 4x4 de base: 31 590 fr.
Nissan Navara Double Cab 4x4 Tekna: 43 990 fr.
Exemplaire testé: env. 48 560 fr.*
*avec peinture métallisée, boîte auto à 7 rapports, blocage de différentiel, dispositif d'attelage.

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS
Climatisation automatique 2 zones
Sièges cuir à réglages électriques
Régulateur/limiteur de vitesse
Système de navigation
Vision à 360°
Phares à LED
Aide au stationnement arrière
Toit ouvrant panoramique
Barres de toit, etc.

Comme en témoignent les images véhiculées par le cinéma hollywoodien, mais aussi par les actualités d'Afrique ou du Moyen-Orient, le pick-up est populaire dans diverses régions du monde. Un peu moins en Europe, où certains professionnels apprécient néanmoins son côté pratique, sa charge utile ou sa capacité de remorquage. Mais de plus en plus de clients lambda, à la recherche d'un véhicule polyvalent et qui en jette, optent pour un pick-up. Leur choix se porte alors sur une version Double Cab, qui associe une cabine à cinq places avec un plan de charge de dimension restreinte. Très pratique pour transporter à la fois des passagers et divers types d'équipements de sports de plein air.

Pick-up de l'année 2016

Elu «pick-up de l'année 2016», le Nissan Navara est l'un des représentants les plus connus de ce segment encore marginal sous nos latitudes. Dans sa dernière évolution, il est animé par un nouveau moteur turbodiesel de 2,3 litres, dont la consommation a été fortement réduite par rapport à la génération précédente. Autre innovation, les versions Double Cab sont équipées désormais de suspensions arrière multibras à ressorts hélicoïdaux, en lieu et place des antiques ressorts à lames. Le comportement du véhicule s'en

trouve amélioré, même si la tendance du train arrière à sautiller sur les mauvais revêtements (à vide) n'a pas pu être totalement éliminée.

Le Navara 4x4 est idéal pour sortir des sentiers battus. Il peut compter en cela sur une garde au sol de 223 millimètres, des angles de surplomb confortables et une

capacité à franchir des gués de 660 millimètres. A cela s'ajoutent les technologies de sécurité et de confort que sont l'aide au démarrage en côte, le limiteur de vitesse en descente ou le différentiel à glissement limité électronique. De plus, le conducteur peut actionner un blocage de différentiel mécanique pour faire face aux situations extrêmes.

Équipements luxueux

Le Navara Double Cab mis à disposition par Nissan pour ce test possédait une panoplie d'équipements digne d'une voiture de luxe. Abstraction faite de sensations de conduite rappelant davantage un utilitaire qu'une voiture, et aussi d'un empattement et d'une longueur hors-tout exigeant quelques précautions lors des parages, ce pick-up peut fort bien être utilisé au quotidien. Les 190 ch du diesel à double turbo offrent des réserves d'accélération confortables. Et la boîte automatique à 7 rapports (option) simplifie la conduite, même si sa tendance à rétrograder dès le toucher des gaz – même léger – après une décélération est parfois déroutante. La consommation moyenne mesurée à l'issue du test est néanmoins raisonnable, compte tenu du poids et des prestations de ce pick-up au volant duquel vous ne passez pas inaperçu. **DR**



UNE BONNE RAISON DE L'ACHETER

LA POLYVALENCE La nouvelle gamme du NP300 Navara est disponible dans les quatre lignes d'équipements Visia, Acenta, N-Connecta et Tekna. Cela va de la plus fonctionnelle à la plus luxueuse. Selon l'utilisation envisagée, qu'elle soit professionnelle ou orientée plutôt vers les loisirs de plein air, le client a la possibilité de faire son choix d'accessoires spéciaux dans un catalogue comptant près de 125 articles.

Cela va des éléments «utiles», comme le revêtement de protection en composite ou aluminium de la benne, le plateau de chargement coulissant ou le nouveau hardtop développé par Nissan Design Europe, aux accessoires «lifestyle» que sont par exemple les jantes spéciales de 18 pouces avec capsule centrale, les diverses finitions chromées, les stickers de carrosserie ou les porte-snowboards.

EN VITESSE

AUTONOMIE L'OPHEL AMPERA-E FAIT SENSATION

Opel a dévoilé, à Paris, une nouvelle voiture électrique revendiquant une autonomie de 500 km. «Nous voulons convaincre les clients qu'elle peut être l'unique véhicule d'un ménage, et pas simplement une deuxième ou troisième voiture», a expliqué Karl-Thomas Neumann, le président du directeur d'Adam Opel AG. Le constructeur de Rüsselsheim a abandonné la formule du prolongateur d'autonomie sous la forme d'un moteur thermique, inaugurée jadis sur l'Ampera (alias Chevrolet Volt). La nouvelle compacte 100% électrique se contente d'une simple batterie, mais pas n'importe laquelle. D'une capacité de 60 kWh, elle est intégrée au plancher de cette voiture à 5 portes de gabarit est assez proche celui d'une Astra. L'Opel Ampera-e devrait être commercialisée d'ici à l'été 2017. **DR**



REVENTE LE MAZDA CX-5 A LA COTE

Eurotax Suisse, filiale de l'organisme européen connu notamment pour la cotation des véhicules d'occasion, a primé pour la première fois les modèles conservant la meilleure valeur de reprise et de revente après trois ans d'utilisation et avec un kilométrage de 50 000 km. Dans la catégorie très en vogue des SUV (Sport Utility Vehicles), c'est le Mazda CX-5 qui enregistre la décote la moins forte, avec une valeur résiduelle de 57,1% par rapport au prix catalogue 2013. Ce pourcentage est l'un des plus élevés du marché, toutes catégories confondues. Les autres modèles primés par Eurotax étaient la Suzuki Swift (citadine), la Mercedes-Benz CLA (compacte), la Skoda Octavia (business), la Maserati Ghibli (luxe), la Porsche Boxster (sport) et le Seat Alhambra (monospace). **DR**



up!
your life

À GAGNER: UP!
OU SUPER LOOK
upyourlife.ch



Nouvelle up!: tout à fait votre style.
Essayez-la vite.

La nouvelle up! s'adapte tout à loisir à votre style personnel. Toit, rétroviseurs extérieurs, planche de bord, etc.: un millier de combinaisons de coloris s'offrent à vous pour créer le look parfait. Nouvelle up! jusqu'à 90 ch. Annoncez la couleur et venez vite faire un essai.

Tirage au sort: la date limite de participation pour gagner le super look est fixée au 21.10.2016 et au 30.11.2016 pour la up! en gros lot. Super look professionnel, d'une valeur de fr. 2'000.-. Premier prix: nouvelle move up! 1.0 BMT 75 ch (55 kW), boîte manuelle à 5 vitesses, consommation en énergie: 4.1 l/100 km, émissions de CO₂: 96 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 139 g/km), catégorie de rendement énergétique B, valeur fr. 17'950.-. Conditions de participation sur upyourlife.ch



Volkswagen

SENN
Automobiles SA

Automobiles Senn SA
www.sennautos.ch

32 LA DER

AIR DU TEMPS
PASCAL HOFER

On like ce qu'on peut

Je suis devenu mon propre média!
 Je l'ai appris cette semaine à l'occasion d'un cours de formation continue sur le journalisme et les réseaux sociaux (vous voyez, plus tout jeune peut-être, mais je reste dans le coup). En précisant que pour être son propre média, il faut être actif sur ces réseaux, ce que je ne suis pas: un post en moyenne par mois sur Facebook, ça ne justifie pas vraiment une breaking news...
 Twitter? J'ai réactivé mon compte mercredi et posté deux messages qui ont suscité... rien du tout. Pour me consoler, je vais donc me liker ou me retweeter moi-

même (à moins que l'un d'entre vous me prenne en pitié, #mercidemeliker).
 A ce moment-là du texte, certains se sentent peut-être largués. Qu'ils se rassurent, nous sommes tous le largué de quelqu'un. Car il y a aussi Instagram, Snapchat, Youtube, LinkedIn, Pinterest, Google+, Periscope... Et en plus, pour chacun de ces réseaux, les options sont innombrables.
 De toute façon, Facebook est déjà un réseau social de vieux. Les 15-25 ans sont sur «Snap» et «Insta». Moi qui tente de rester jeune, je ne fais qu'utiliser des réseaux de vieux. Dur dur!, comme dit une... vieille expression. ◉

LA PHOTO DU JOUR

Le village saint-gallois de Pfäfers prend des airs de Rio, avec une réplique de la statue du Christ. KEYSTONE





LA MÉTÉO

Lever 8h09
Coucher 18h23

Lever 5h38
Coucher 17h43



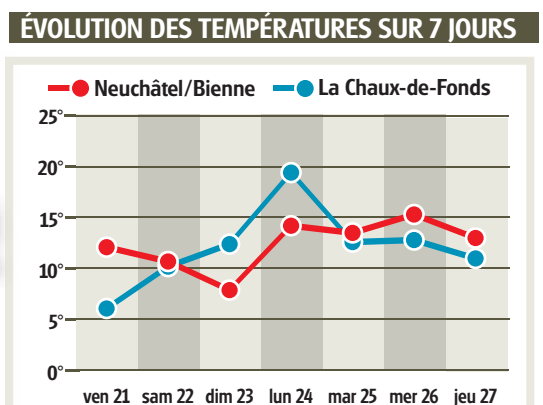
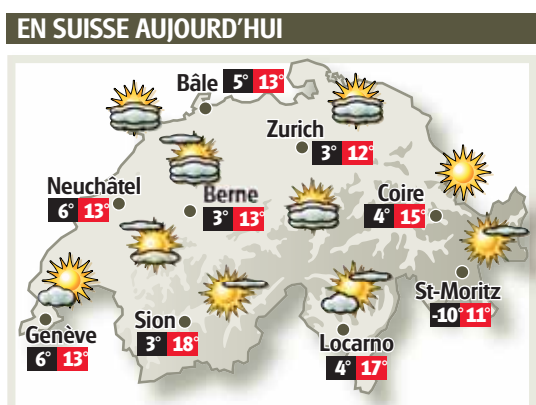
Un temps calme

Des grisailles seront présentes, surtout ce matin, jusque vers 900 à 1000m avec quelques voiles au-dessus, sinon le soleil prendra les devants et il fera doux en moyenne montagne. Le même type de temps sera au rendez-vous jusqu'à mardi et la douceur jouera les prolongations en moyenne montagne. Le temps pourrait changer mercredi.

SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	14°	Bise 1 Bf	429.27 m
Bienne	13°	Bise 1 Bf	429.29 m

Niveau du lac des Brenets: 750.26 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Pied du Jura	à 1000m	FIABILITÉ
SAMEDI 29	Soleil	Soleil	9/10
DIMANCHE 30	Soleil	Soleil	8/10
LUNDI 31	Soleil	Soleil	7/10
MARDI 1	Soleil	Soleil	6/10

SUDOKU N° 1694

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 1693

9	1	6	2	4	7	3	5	8
5	7	2	6	3	8	4	1	9
3	4	8	5	9	1	7	6	2
7	5	9	3	6	2	1	8	4
8	2	4	7	1	5	9	3	6
6	3	1	4	8	9	2	7	5
2	6	5	1	7	4	8	9	3
1	8	3	9	2	6	5	4	7
4	9	7	8	5	3	6	2	1

Difficulté 4/4

	8		2					6
9		4		5				
	6	5	9					
6								2
					6	4	3	
	1							6
					7	6	3	
				6		4		5
2				9			7	

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

